



JACQUES ROGGE

**ENTREVUE
EXCLUSIVE**
JACQUES ROGGE :
LA LNH A BESOIN
DES JEUX
SPORTS PAGES 2, 3 ET 5

MODE

CHANEL: LÉGENDE D'UN SAC

ACTUEL PAGE 1



FUTUR CHUM

Plus qu'une question d'adresse

Le chef des urgences de Saint-Luc veut recentrer le débat sur les besoins des malades

PASCALE BRETON
ET ANDRÉ NOËL

En s'éloignant du centre-ville, le futur CHUM s'éloignera aussi de sa principale mission qui est de soigner les gens là où ils sont le plus malades, estime le Dr Alain Brisset, chef des urgences de Saint-Luc.

Confronté quotidiennement à des patients aux prises avec de graves problèmes de toxicomanie, de santé mentale ou d'alcoolisme, le Dr Brisset déplore que le débat entourant l'emplacement du futur CHUM se fasse davantage sur une adresse que sur les besoins des malades.

« La population est de plus en plus aux prises avec la toxicomanie et la pauvreté. Si on met le CHUM sur le site d'Outremont, c'est comme si on allait l'installer dans un ghetto social, à l'abri de ce qui se passe dans la vie de tous les jours », a-t-il déclaré à *La Presse*.

» Voir CHUM en page A6

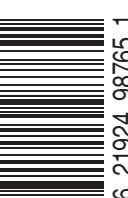
Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Michael Jackson aimerait être blanchi, mais on ne peut pas l'être plus qu'il l'est déjà.

SOMMAIRE

Astrologie du jour AFFAIRES 14
Bandes dessinées ACTUEL 6
Bridge AFFAIRES 16
Décès AFFAIRES 16
Feuilleton ACTUEL 6
Forum A 16 et 17
Horaire télévision ARTS 4
Loterie A 14
Mots croisés ACTUEL 6
et SPORTS 8
Mot mystère ACTUEL 6
Observateur AFFAIRES 13
Petites annonces AFFAIRES 13
et AFFAIRES 2

Météo

Ensoleillé,
maximum -3,
minimum -13,
plus de détails
en page
SPORTS 12



6 21924 98765 1

Le coût de la commission Gomery a triplé, selon Ottawa

UNE NOTE DE 60 MILLIONS!

GILLES TOUPIN ET
JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les coûts liés à l'enquête sur le scandale des commandites continuent de grimper. Selon un dernier compte fait par le ministère des Travaux publics, la facture s'élèverait à 60 millions de dollars et elle pourrait facilement franchir le cap des 70 millions, une fois que la commission d'enquête Gomery aura terminé ses travaux.

Du côté de la commission, on conteste ces chiffres. Le porte-parole, François Perreault, a réaffir-

mé à *La Presse* hier que le coût prévu des travaux s'élevait pour l'instant à 21,4 millions. « Nous avons déposé au mois de novembre, a-t-il affirmé, une estimation budgétaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 de 20,4 millions de dollars. Cela comprend tous les services professionnels, les contrats afférents, les firmes d'experts qui gèrent les documents et la location des locaux à Ottawa et à Montréal. En ce qui nous concerne, le budget de la commission, c'est cela. Point final. »

» Voir GOMERY en page A6

« Je serai acquitté et blanchi », clame Michael Jackson



PHOTO DOUG BENC, GETTY IMAGES

Le procès de Michael Jackson, accusé d'agression sexuelle sur un jeune garçon de 13 ans, s'est ouvert hier devant un tribunal de Californie, où la superstar joue sa liberté, sa carrière et sa réputation. À son arrivée, le regard caché par des lunettes de soleil, il a salué la foule en faisant le « V » de la victoire devant 200 fans criant « Innocent » et portant des tee-shirts avec l'inscription « We love Michael The Living King » (« Le roi vivant »). Nos informations en pages A2 et A3.

Pas de baisse « générale » des impôts au Québec

DENIS LESSARD

OTTAWA — Il n'y aura pas de baisse « générale » des impôts dans le prochain budget du Québec. Comme l'an dernier, Québec envisage

de mettre l'accent sur les familles et la classe moyenne. Les hauts salaires n'auront rien à attendre du troisième budget d'Yves Séguin.

« Ce n'est pratiquement pas faisable de donner des baisses d'impôts

aux plus fortunés, je ne suis pas convaincu comme ministre des Finances que je ne peux me le permettre », a dit le ministre hier, dans une entrevue accordée à *La Presse*.

Un peu comme l'an dernier, « je vais surtout penser aux plus démunis, les moyens... les familles moyennes », a-t-il expliqué.

» Voir IMPÔTS en page A6

La FINA souhaite des « ajustements » à la direction de Montréal 2005

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les ex-employés de Montréal 2005 ne sont pas seuls : la Fédération internationale de natation (FINA) souhaite également que des « ajustements » soient apportés au sein du comité organisateur des Championnats du monde de sports aquatiques, dont le directeur général, Yvon DesRochers, apparaît de plus en plus fortement contesté.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a rencontré dimanche à Paris le président de la Fédé-

ration, Mustapha Larfaoui, l'a confirmé lors d'une entrevue à la radio de Radio-Canada, hier matin.

Interrogé pour savoir si la FINA avait réclamé des changements à la direction de Montréal 2005, M. Tremblay a reconnu que « des ajustements » avaient été demandés. « Dans l'organisation, il y a de très bonnes personnes, mais c'est vrai... qu'il y a eu certaines décisions plus difficiles. Partant de là, j'ai l'intention de faire les ajustements nécessaires dans le meilleur intérêt de l'organisation. »

Les remarques de M. Tremblay sont survenues au lendemain de la publication dans *La Presse* des témoignages de huit ex-employés de Montréal 2005. Ces employés ont unanimement reproché à M. DesRochers son style de gestion autoritaire et sa manie du secret. Plusieurs ont aussi fait état de mauvaises relations équivoques entre le directeur général et le secrétaire général de la FINA, Cornel Marculescu.

» Voir FINA en page A6

CONGÉS PARENTAUX C'EST L'IMPASSE ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA

PAGE A8



LA CORRECTION DE LA VUE CustomWave

PAR LE TOUT NOUVEAU LASER Allegretto



LA CLINIQUE DE L'ŒIL
DE MONTRÉAL
Clinique privée d'ophtalmologie

514 288-0088
1 888 844-8888 www.cdom.com

Appeler
pour recevoir
notre brochure



01 02 2005

COUP D'ŒIL



PHOTO AP

Une étudiante de 45 kg a réussi le pari ultime (ce que ce jeune homme n'a pas pu réaliser) : ingurgiter un hamburger de 2,70 kg et 2,25 kg de garnitures en moins de trois heures. Kate Stelnick, 19 ans, du New Jersey, s'est rendue dans un pub pour participer à un concours organisé depuis 1998 et que personne n'avait encore gagné. La jeune femme avait jeûné pendant deux jours. Parmi les garnitures : un gros oignon, deux tomates, une demi-pomme de laitue, une tasse de mayonnaise, de ketchup, de relish et de moutarde, quelques poivrons et des cornichons. La jeune femme a gagné un certificat, un t-shirt et n'a pas eu à payer la note.

TECHNO

Jeunes butineurs

Une étude américaine indique que les jeunes de 13 à 17 ans ne naviguent pas aussi bien que leurs aînés sur le Web. L'étude, commandée par des grands comme Apple, McDonald's, Procter and Gamble, visait à découvrir l'efficacité des méthodes pour joindre ce groupe d'âge en matière de publicité. Les jeunes devaient notamment prendre rendez-vous pour obtenir un permis de conduire. Ils ont réussi 55% des fois contre 66% des adultes. «Ils lisent peu ou pas et ne montrent pas de persévérance quand le site leur apparaît trop compliqué», révèle l'étude. De plus, un rien les distrait et ils vont d'un site à l'autre sans y porter attention.

INSOLITE



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

On ne badine pas avec la sécurité

Les douaniers de l'aéroport de Québec n'entendent pas à rire lorsqu'il s'agit de sécurité. Vers 16h30, vendredi, l'alarme du système de détection d'explosifs a sonné lorsqu'un cadre belge de Johnson et Johnson est passé avec ses bagages. «Tiens, ils ont découvert ma bombe», a rigolé le voyageur dans la cinquantaine, en congès à Québec. Le lendemain, une employée du ministère de la Sécurité publique a fait exactement la même blague dans les mêmes circonstances. Dans les deux cas, les douaniers ont arrêté les voyageurs sur-le-champ. L'homme a été relâché en échange d'une caution et d'une promesse de comparaître. La femme a comparu samedi et a pu recouvrer la liberté après avoir accepté de ne pas se trouver à l'aéroport de Québec.

CHIFFRES DU JOUR

8840

Nombre de mètres que mesurait le mont Everest tel que répertorié par une équipe britannique en 1856.

8848

Nombre de mètres mesurés par une entreprise de mesure indienne en 1953.

8850

Nombre de mètres déclarés par une expédition américaine en 1999.

8848,8

Nombre de mètres estimés par le bureau de cartographie chinoise en 2005. Les scientifiques chinois estiment que la diminution est due au réchauffement de la planète.

MICHAEL JACKSON FACE À LA JUSTICE

Août 1958

Naissance de Michael Jackson à Gary, en Indiana. Il est le septième de neuf enfants.

1984

Jackson doit subir des interventions pour des brûlures et, croit-on, de la chirurgie plastique. Sa peau blanchit progressivement, ce qu'il attribue au vitiligo, un trouble de la pigmentation de la peau.

1990

Il porte un masque chirurgical en public pour la première fois. Il cesse de distribuer de la littérature des Témoins de Jéhovah.



PHOTO AFP



PHOTO AFP

Novembre 2002

À Berlin, pour satisfaire ses admirateurs qui réclament ses enfants, il suspend de façon précaire son bébé au-dessus d'un balcon de l'hôtel. L'enfant, Prince Michael II, a la tête recouverte d'une couverture. On ignore qui est sa mère.



PHOTO ROBERT GALBRAIGHT, REUTERS ©

Quelques centaines de fans sont venus à Santa Maria appuyer leur idole. Mais des détracteurs du chanteur étaient aussi au rendez-vous.

Santa Maria envahie par une horde de journalistes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Plus de 1000 journalistes et photographes dont certains perchés sur des escabeaux se sont pressés hier au premier jour du procès de Michael Jackson devant le tribunal de la petite ville californienne de Santa Maria.

À côté des fans, amassés, pour saluer leur idole, les cameramans et photographes s'étaient installés sur des plateformes et des escabeaux pour tenter de récupérer une image de la star alors que d'autres journalistes, accroupis, tapaient fébrilement sur leurs claviers d'ordinateurs portables.

Près de 1100 journalistes (rédacteurs, photographes, cameramen et techniciens...) venant du monde entier ont été accrédités pour suivre le procès de Michael Jackson, accusé d'attouchements sexuels sur mineur et qui promet d'être un des plus médiatisés de ces dernières années.

D'ordinaire paisible, Santa Maria

(85 000 habitants), nichée en pleine région de vignobles, risque d'être fortement perturbée par ce procès. Certains habitants ont toutefois saisi l'occasion pour louer à prix d'or des terrasses, des balcons, des jardins, des toits (...) aux journalistes avides d'images.

Le matériel de transmission a également envahi les alentours du tribunal. Deux douzaines de camions satellitaires sont garés à l'extérieur et leurs propriétaires doivent s'acquitter de 400 \$ par jour pour avoir le droit de transmettre.

Parmi les journalistes, seuls quelques heureux élus, sept au total, ont eu le privilège hier d'entrer dans la salle du tribunal qui compte 122 places réservées dans un premier temps aux nombreux jurés potentiels. Quand la procédure de sélection des jurés sera achevée, des places seront libérées et davantage de journalistes seront autorisés à assister aux audiences.

Quelque 55 autres journalistes suivent le procès d'une salle adjacente ou tout est enregistré.

Les Jackson « déçus »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les parents de Michael Jackson se sont dits « déçus » de ne pouvoir assister aux premiers jours du procès de leur fils.

Pour la famille, ce premier jour « devait être le grand jour », avec présence du clan au grand complet, et « ils sont déçus », a dit hier Angel Howansky, porte-parole des parents, Joe et Katherine Jackson.

Le juge chargé de l'affaire avait fait savoir que la célèbre famille, présente aux quatre comparutions du chanteur en 2004, ne pourrait assister au début du procès, en raison du manque de place dans le prétoire lié à la convocation de centaines de jurés.

Toute la famille avait prévu de venir, le père écourtant un voyage à Pékin, d'autres annulant rendez-vous et enregistrements, a assuré Mme Howansky, ajoutant avoir reçu toute la matinée hier des appels des parents. « Ils m'ont demandé comment il allait. Ils ont bon moral, ils sont contents que tout ait bien marché » ce matin.

MICHAEL JACKSON FACE À LA JUSTICE

1991
Il fait une croisière dans les Antilles avec le jeune comédien Macaulay Culkin alors âgé de 11 ans. Le jeune homme avoue maintenant avoir dormi dans le même lit que le chanteur.

1993
Premières accusations d'attentats à la pudeur. Dans un règlement à l'amiable, il offre 25 millions à la famille de sa victime de 13 ans.

1994
Durant une cérémonie intime (certains diront secrète), il épouse Lisa Marie Presley, la fille d'Elvis Presley.

1997
Naissance de son fils Prince Michael.

1998
Naissance de sa fille Paris Michael Katherine.

1996 >
Lisa Marie Presley demande le divorce. Jackson épouse l'infirmière Debbie Rowe.

1999
Debbie Rowe demande le divorce.



Lisa Marie Presley
PHOTO GETTY IMAGES

Juillet 2002
Il accuse le président de Sony Music de l'époque, Tommy Mottola, d'être raciste. Il prétend que son «système» a saboté sa carrière.



1992
PHOTO AP

Février 2003
Diffusion d'un documentaire de Martin Bashir intitulé «*Vivre avec Michael Jackson*». Le chanteur révèle qu'il partage parfois son lit avec des enfants. Il explique : «Quand vous pensez lit, vous pensez sexuel. Or, ce n'est pas sexuel. Nous dormons. Je les borde. C'est très charmant. C'est très mignon.»

Novembre 2003
Des policiers munis de mandats de perquisition et d'arrêt à la suite d'accusations d'agressions sexuelles contre un garçon de 13 ans, fouillent le ranch Neverland de Jackson. Jackson se rend à la police de Santa Barbara en Californie où il est arrêté et menotté.

Janvier 2004
Jackson plaide non coupable aux accusations.



PHOTO AFP



PHOTO CARLO ALLEGRI, REUTERS ©

Michael Jackson a dû se soumettre aux contrôles à son arrivée au palais de justice de la petite ville de Santa Maria, où a commencé hier le choix des jurés.

Cinq mois avec Michael Jackson



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Si tout se déroule comme prévu, les Américains passeront les cinq prochains mois dans la chambre à coucher de Michael Jackson, dont le procès pour agression sexuelle sur un jeune garçon de 13 ans s'est ouvert hier au tribunal de Santa Maria en Californie.

Le plus grand nom de la musique populaire y jouera sa liberté, sa carrière et ce qui reste de sa réputation. Et un pays passionné de célébrités suivra son procès à la loupe, se délectant des moindres détails, comme au beau temps de O. J. Simpson. Et une bonne partie du monde lui emboîtera le pas, ne pouvant résister à ce spectacle typiquement américain.

Les médias américains et étrangers sont déjà d'attaque (voir texte en A2). À Santa Maria, plus de 1100 journalistes, venus des quatre coins des États-Unis et du monde, ont réclamé des laissez-passer pour couvrir le procès. Il n'y aura pas de caméras dans le tribunal, mais, chaque soir, un consortium de télévi-

sion américano-britannique emploiera des acteurs pour recréer les témoignages de la journée. Aux États-Unis, la chaîne câblée E ! Entertainment présentera cet autre avatar de la télé-réalité.

À 46 ans, l'auteur de *Thriller* et de *Bad*, les tubes planétaires des années 80, encourt jusqu'à 20 ans de prison. Père de trois enfants, il doit répondre à 10 chefs d'accusation, dont tentative d'agression sexuelle sur mineur, tentative d'enlèvement, tentative visant à faire boire de l'alcool à un mineur, allégations qu'il nie en bloc.

Jackson avait été arrêté en novembre 2003 après qu'un jeune garçon, alors âgé de 12 ans et souffrant d'un cancer, l'eut accusé d'agressions sexuelles à son ranch de Neverland, situé entre Santa Barbara et Santa Maria. La star avait été mise en liberté contre le versement d'une caution de trois millions de dollars.

Malgré le battage médiatique, il ne s'est pas passé grand-chose hier dans le palais de justice de la petite ville de Santa Maria. C'était la première journée de la sélection des jurés, une phase complexe et fastidieuse qui pourrait prendre trois ou quatre semaines. Quelque 750 jurés potentiels sont appelés à se succéder, par groupe de 150, devant le juge Rodney Melville.

Le défi est de trouver des jurés qui n'ont pas d'opinion arrêtée sur cette affaire dont les médias ont déjà

traité abondamment. La chaîne ABC et le site [smokinggun.com](#) ont notamment divulgué de larges extraits du témoignage du garçon devant la justice. Celui-ci y décrit avec précision comment Michael Jackson a voulu lui apprendre à « se masturber » dans une chambre du ranch de Neverland.

Ces fuites médiatiques ont fait bondir Jackson, qui accuse la famille de la victime présumée de vouloir lui extorquer de l'argent. Dimanche, dans une vidéo postée sur le site de son fan club, le chanteur a exprimé sa conviction d'être acquitté, tout en demandant un « procès équitable ».

« S'il vous plaît, gardez un esprit ouvert et laissez-moi présenter mon cas au tribunal », a déclaré Jackson, qui avait été autorisé par le juge à faire une déclaration après que la chaîne ABC eut rendue publique la déposition du jeune accusateur.

Le visage livide, l'énigmatique chanteur a expliqué avoir ouvert sa maison au jeune garçon parce qu'il « avait un cancer et besoin d'aide ».

Michael Jackson accuse aussi

d'acharnement le représentant du ministère public, Tom Sneddon, qui n'avait pu mener à bien une précédente affaire d'agression sexuelle sur un mineur ayant visé le chanteur en 1993. À l'époque, Jackson avait échappé aux poursuites en versant des millions de dollars à la famille d'un garçon de 13 ans l'accusant d'agressions.

À la demande de la poursuite, le juge a accepté qu'il soit fait référence aux accusations passées au cours du procès. Il a en revanche rejeté la requête du ministère public visant à ce que le témoignage de la victime présumée se déroule à huis clos.

Hier matin, à son arrivée au palais de justice de Santa Maria, Jackson n'a pas dansé ou pirouetté comme il l'avait fait lors de sa première comparution, il y a un an. Tout de blanc vêtu, le regard caché par des lunettes de soleil, il a brièvement salué la foule en faisant le « V » de la victoire.

Jackson était accompagné de son avocat, Thomas Mesereau, et de plusieurs gardes du corps, dont l'un portait un parapluie pour le protéger du soleil.

À la vue de la star, des curieux ou fans ont scandé : « Michael Jackson ! Michael Jackson ! » ou crié « Innocent ! » Au total, ils étaient environ 250, venus des environs comme du Japon ou de la Norvège. Au cours de la journée, certains

d'entre eux se sont mis à vendre des t-shirts ou à se moquer de la victime présumée en chantant : « Il fait froid ici, il doit y avoir un menteur dans le coin... Gavin, témoigne maintenant, récite ton texte. »

Le public américain a fait la connaissance de Gavin en février 2003 lors de la diffusion sur la chaîne ABC d'un documentaire intitulé *Living with Michael Jackson*. Le chanteur expliquait au célèbre journaliste britannique Martin Bashir que ce sont toujours les enfants qui choisissaient de dormir dans sa chambre et qu'il était heureux de leur rendre service. L'artiste racontait également qu'il avait entretenu une relation étroite avec Gavin, ce garçon de 12 ans qui passait régulièrement la nuit dans son ranch de Neverland.

Selon Jackson, Gavin pensait que cette relation l'avait aidé à guérir du cancer dont il souffrait.

Après la diffusion du documentaire, qui écornait encore davantage son image, Jackson s'était estimé « trahi » par Bashir. Le journaliste devra témoigner au procès du chanteur. En 1995, il avait fait son entrée dans le monde des célébrités en obtenant un entretien « historique » avec la princesse Diana.

Depuis une dizaine d'années, la carrière et la fortune de Michael Jackson ont fortement souffert des enquêtes et rumeurs sur son comportement « excentrique ».

Le plus grand nom de la musique populaire jouera sa liberté, sa carrière et ce qui reste de sa réputation.

ACTUALITÉS

Le *Chicoutimi* attendu à Halifax...

... mais des « histoires d'horreur » ont précédé le malheureux sous-marin



DANIEL LEMAY

ENVOYÉ SPÉCIAL
HALIFAX

Le sous-marin *Chicoutimi* est attendu à Halifax aujourd'hui. Peut-être demain. Mais peu importe le jour ou l'heure de son arrivée à son nouveau port d'attache, sa mauvaise réputation l'y aura précédé. Le Navire canadien de Sa Majesté (*NCSM Chicoutimi*) est l'un des quatre sous-marins d'occasion achetés de la Royal Navy (britannique) qui doivent reprendre du service sous pavillon canadien.

Pour le *Chicoutimi*, ça ne sera pas avant au moins un an, le temps que mettront ingénieurs et techniciens navals à réparer les dommages causés par l'incendie qui a coûté la vie au lieutenant de vaisseau Chris Saunders, au début d'octobre (voir, ci-contre, la chronologie des événements). Les trois autres sous-marins sont amarrés jusqu'à nouvel ordre.

Pendant trois jours, les télévisions du monde avaient diffusé ces images du sous-marin ballottant, sans gouvernail, dans une mer peu amène avant d'être remorqué en Écosse. Aujourd'hui, peut-être demain, la télé canadienne montrera le *Chicoutimi* arrivant à son nouveau port arrimé sur le pont d'un semi-submersible norvégien. Comme un marin blessé qui revient sur une civière.

À Halifax, grand port de mer et principale base navale canadienne, la simple mention du mot « sous-marin » provoque une réaction. Loups de mer et profanes ont la même : ils grimacent ou lèvent les yeux au ciel. « Vous voulez parler de nos nouveaux sous-marins qui ne peuvent pas plonger ? » ou « Ah oui ! La *scrap* qu'on a achetée des Anglais... » Quand on précise les choses en nommant le *Chicoutimi*, le sarcasme disparaît pour faire place à la honte ou à la colère. Un homme est mort. « Comment est-ce que, *fuck* ! on peut ache-



PHOTO PC ©

Aujourd'hui, peut-être demain, la télé canadienne montrera le *Chicoutimi* arrivant à son nouveau port arrimé sur le pont d'un semi-submersible norvégien. Comme un marin blessé qui revient sur une civière.

ter des sous-marins qui prennent l'eau ? »

La vérité, bien sûr, est plus complexe, mais on attend toujours la publication du rapport de la commission d'enquête remis au commandant de la Marine au milieu de décembre. CBC et deux quotidiens de Halifax, le *Herald* et le *Daily News*, avaient demandé à assister aux audiences. Refusé. L'explication : une commission d'enquête des Forces canadiennes n'est pas une procédure publique aux termes de la loi sur les enquêtes, mais une procédure interne où des experts militaires de différents horizons recueillent les faits et font des recommandations. Après « examen et approbation », le rapport sera rendu public « sous réserve des contraintes imposées par la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur l'accès à l'information ».

Poursuivant sa propre enquête, CBC avait par ailleurs fait état de deux problèmes techniques qui auraient causé l'incendie et la mort du lieutenant Saunders. D'abord un écoulement se serait dévissé dans une bouche de ventilation de la tourelle du *Chicoutimi*. Pour procéder à la réparation, les

techniciens avaient dû laisser les deux panneaux ouverts, ce qui explique que le sous-marin naviguait en surface, le matin du 5 octobre. Malgré la mer rude. Une vague a fini par monter au-dessus de l'ouverture pour inonder les compartiments centraux, dont la cabine du capitaine où se trouve un panneau électrique. L'électricité et l'eau font rarement bon ménage surtout quand les fils sont mal isolés. Or, il semble, selon la CBC, que certains connecteurs du panneau n'avaient reçu qu'une couche d'isolant à l'épreuve de l'eau au lieu des trois qu'exigent les normes de la Royal Navy qui était responsable de la remise en état des quatre sous-marins.

« Y'a pas juste le *Chicoutimi* qui a eu des problèmes », nous dira pour sa part un vétéran de la Marine dont la connaissance des événements ne fait pas de doute. « Quand le *Victoria* a quitté Panama pour monter à Esquimalt (près de Victoria, C.B., la base de la flotte du Pacifique qui n'a pas eu de sous-marin depuis 1974), il a plongé pour remonter après quelques minutes, le nez comme ça. » Et notre interlocuteur de se placer l'avant-bras

à 45 degrés, un angle d'émergence inhabituel pour un sous-marin. « Il a dû remonter d'urgence : ses batteries étaient mortes. »

Toutes ces « histoires d'horreur » sont livrées sous le sceau de l'anonymat parce que, comme disent les militaires, « la marde va r'voler ». « Mais il faut que le monde comprenne que ça n'a pas d'allure, tout ça... » Et le feu du *Chicoutimi* ? « Des carrières sont déjà brisées », nous dira cette même source, affirmant qu'il était « presque certain » que le capitaine du *Chicoutimi*, le lieutenant de frégate Luc Tremblay, et son adjoint allaient être relevés de leurs fonctions. Quant au sort du lieutenant de vaisseau Saunders, le verdict est implacable : « Il passe pour un héros et c'est très bien pour sa famille. Mais tout le monde dans la Marine sait qu'il ne s'est pas rendu à son poste, cette fois-là. Dans un sous-marin, même chose sur un bateau, chaque membre de l'équipage doit se rapporter à un endroit précis en cas de feu. Lui, c'était au HQ 1... La vérité, c'est que s'il avait suivi la consigne, il serait peut-être encore en vie aujourd'hui. »

LE FIL DES ÉVÉNEMENTS

Samedi 2 octobre 2004

La Marine canadienne prend possession de l'ancien submersible de la Royal Navy, renommé *NCSM Chicoutimi*, un des quatre sous-marins achetés à l'Angleterre au coût de 810 millions.

Dimanche 3 octobre

Le *NCSM Chicoutimi* entreprend le voyage vers Halifax.

Mardi 5 octobre

Vers 10 h HNE, un incendie se déclare dans un panneau électrique à bord du *Chicoutimi*, qui navigue en surface à quelque 230 km des côtes de l'Irlande. Le bâtiment se retrouve sans électricité, sans propulsion et sans communications. 13 h 15 - La Royal Navy envoie deux frégates et deux navires de soutien au secours du *Chicoutimi*. 13 h 25 - La Marine canadienne annonce que neuf membres de l'équipage du *Chicoutimi* sont traités pour des problèmes respiratoires mais que personne n'est gravement blessé.

Mercredi 6 octobre

10 h — À Halifax, la Marine canadienne annonce que le *Chicoutimi* a subi des dommages importants provoqués, entre autres, par un deuxième incendie dans un générateur d'oxygène. 14 h 45 - Les trois cas les plus graves sont évacués par hélicoptère vers l'Irlande du Nord mais en cours de vol, l'état de santé du lieutenant de vaisseau Chris Saunders oblige l'appareil de la Royal Navy à prendre la direction de l'hôpital le plus proche, en Irlande. 18 h - Le premier ministre Paul Martin annonce en Chambre le décès du lieutenant Saunders, âgé 32 ans.

Jeudi 7 octobre

L'*Anglia Prince* de la Garde côtière britannique prend le *Chicoutimi* en remorque.

Dimanche 10 octobre

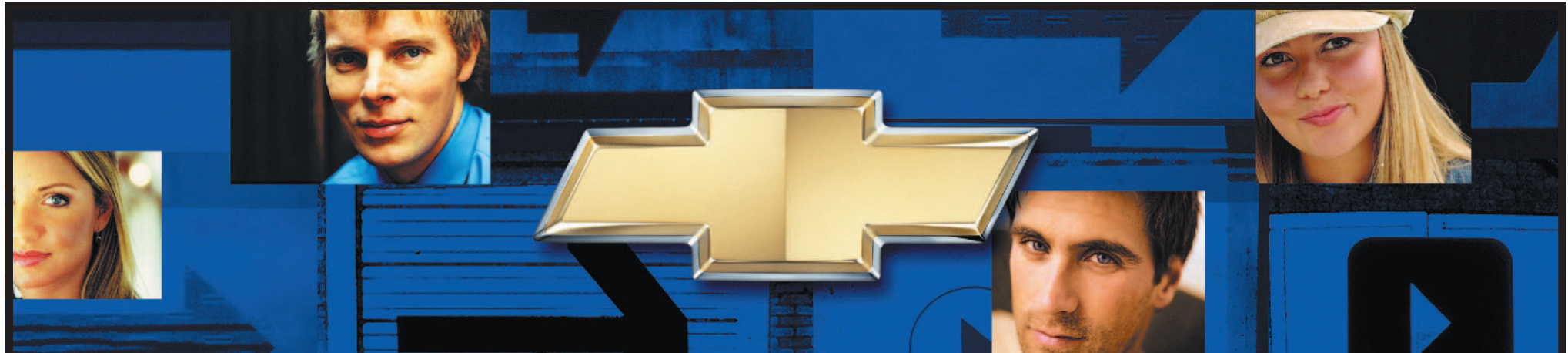
Le *NCSM Chicoutimi* arrive à Faslane, son point de départ. La commission d'enquête de la Marine canadienne se réunit à Helensburg, Écosse.

13 octobre

Le lieutenant Saunders est enterré à Halifax avec tous les honneurs militaires.

17 décembre

Après 10 semaines d'audiences au cours desquelles elle a entendu 78 témoins, la Commission d'enquête sur le *NCSM Chicoutimi* remet son rapport à l'amiral Bruce MacLean.



« La Cobalt impressionne »

David Booth, *The Gazette*



Modèle coupé LS illustré

Modèle berline LS illustré

CHEVROLET COBALT BERLINE ET COUPÉ

169 \$/mois*
Avec comptant de 2520\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
189\$	1604\$	0\$
224\$	0\$	0\$

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT*

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

Moteur 2,2L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Direction assistée électrique, à crémaillère • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Contrôle automatique des phares à halogène • Roues de 15 po • Colonne de direction inclinable • Sièges baquets avant, côté conducteur réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

CHEVROLET  Choisis ta route.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants : Cobalt berline (1A,69/R7A) et Cobalt coupé (1A,37/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. A la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



PIERRE FOGLIA

Les artistes

Puis-je, exceptionnellement commencer par un potin ? Je suis nul en potins, mais là, ça se passe sur mes terres ou presque. Vous savez, Johnny Hallday ? Le Elvis des Français ? Eh bien, ma fiancée l’a rencontré. Enfin presque. Elle allait manger avec sa gang de filles au resto du village — Aux deux clochers —, Johnny venait juste d’en sortir.

C’est pas vrai ! en ont pleuré les filles de l’avoir manqué.

Si c’est vrai, a protesté tout le resto.

Il était avec Eddy Mitchell, l’autre ruine du rock’n’roll français. Et qui les accompagnait ? Ah ah, c’est là que ça devient intéressant. Ils étaient avec un agent d’immeubles qu’on connaît bien dans le coin. Vous vous rappelez, ils étaient dans les Laurentides dans le temps des Fêtes, et à ce que j’ai su — par la belle-soeur d’un ami qui enseigne avec le cousin de l’agent d’immeubles en question —, à ce que j’ai su, Johnny trouvait les Laurentides plutôt cheapo, alors quelqu’un a eu l’idée de l’amener en haut de la Joy Hill. Johnny a triqué sur mon coin, j’en veux, j’en veux. Il a acheté une grosse maison qu’a l’air d’un couvent sur le chemin Pinacle. C’était il y a quelques semaines. Il est rentré en France tout énervé, il a dit à sa blonde, ou sa femme, je sais pas, j’ai acheté

une cabane au Canada, dans le fond d’une forêt pleine de loups et de carcajous.

Sa femme, ou sa blonde, je sais pas, est venue voir la chose. Elle a hayiiii ça. Beaucoup. Fait que c’est à vendre.

C’était mon potin de l’année. On peut-tu parler sérieusement maintenant ? De culture. Pas la cultivée, la culturée.

L’autre soir à Télé-Québec, Patrick Huard parlait de Shakespeare. Y’a le droit. Je vous gage n’importe quoi, l’arrêtes Patrick Huard dans la rue, tu lui dis, nomme-moi quatre drames de Shakespeare, je te gage qu’il ne dépasse pas deux, et même ces deux-là, ne lui demandez pas de quoi ça cause. Mais il a le droit d’en parler. Que disait-il de Shakespeare ?

Il disait que Shakespeare était en son temps un auteur populiste qui écrivait en direct et saupoudrait ses récits de crimes, de trahisons pour soutenir l’intérêt du public, bref, selon Huard, Shakespeare est plus ou moins un auteur de feuilleton mexicain.

Ça a l’air innocent. Ça ne l’est pas. Mine de rien, on est ici en plein débat. Culture populaire contre culture-lieu-d’émancipation. Ou si vous préférez, divertissement-assouvissement-consommation contre une culture pour devenir-moins-con-qu’on-l’était-la-semai-

ne-dernière. C’est un débat passionnant, passionné, jamais abordé de front — ça fait trop mal — toujours par la bande comme Patrick Huard, l’autre soir à Télé-Québec. Icône de la culture populaire, Huard disait sans le dire : si Shakespeare vivait aujourd’hui, il aurait écrit *Les Boys*. Patrick Huard a joué dans *Les Boys*. Et dans bien d’autres trucs sur lesquels la critique a plus ou moins levé le nez. Alors, Huard prend Shakespeare par le cou, comme si c’était son vieux pote de toujours, hein mon Bill, toi et moi même combat : les cotes d’écoute.

Pas un mot, pas un soupir de l’animatrice. Je dis pas d’y sauter dans les yeux. Je dis pas d’être baveux. Juste un petit coup d’épingle dans la balloune. C’était pas compliqué, regarde Patrick, Shakespeare avait du génie comme en ont eu seulement deux ou trois autres créateurs depuis 2500 ans, Léonard de Vinci, Socrate, Hugo peut-être. Avec du sang et d’la marde, Shakespeare faisait des chefs-d’oeuvre. Toi pis moi, mais surtout toi, avec de la marde, tu fais *Les Boys*. Et avec ta recette de feuilleton à la con — un peu d’amour, un peu de cul, un peu de pouvoir —, je connais personne qui pourrait écrire *Roméo et Juliette*, mais j’en connais une crise de gang qui vont réécrire *Virginie*. Est-ce bien indispensable ?

On dit souvent que le Québec fuit les débats, pas tant que ça — on manque peut-être d’information dans nos débats pour les éclairer, mais c’est un autre dossier — pratique-pratique, ce dont on manque surtout, c’est d’à-propos, de réparation, de présence d’esprit pour dessouffler ces énormités qui passent comme beurre dans la poêle, surtout quand elles nous viennent d’artistes aussi belles et fines qu’Élise Guilbault. Il était question de *Délect Inc.* à *Tout le monde en parle*, on disait en gros que le public aimait bien, les critiques moins. M^{lle} Guilbault — qui joue dans *Délect Inc.* — a tenu à faire une correction : « Pas les critiques, UNE critique ! » Tout le monde a reconnu ma collègue Nathalie Petrowski.

C’est juste pas vrai, mademoiselle. Vous pouvez planter Nathalie tant que vous voulez. Mais vous ne pouvez pas dire qu’elle est toute seule. Moi aussi, je trouve ça nul. Ça fait déjà deux. Au bureau, à part Louise Cousineau, tout le monde haït ça. Les gens autour de moi, habituellement inconditionnels de Meunier, n’aiment pas ça non plus. Mais on se comprend bien, je ne suis pas en train de vous ostiner, c’est-bon-c’est-pas-bon. Je vous dis qu’on est une sacrée gang au Québec à ne pas apprécier *Délect Inc.* Et conséquemment, il était parfaitement malhonnête de réduire cette gang à UNE. Une de

trop. Toujours la même. C’est ce que vous vouliez dire.

Mine de rien, on est dans la même histoire que Huard qui s’approprie Shakespeare. Le Québec profond, bon enfant, pas compliqué, qui veut s’amuser, largement majoritaire contre une minorité de fumeurs de bonheur, les critiques.

Permettez, mademoiselle. La critique de ma collègue faisait une vingtaine de lignes. Elle n’a pas empêché plus d’un million de télé-spectateurs de regarder le second épisode. Parlez-moi donc un peu du bombardement promotionnel à la télé de Radio-Canada qui a duré plus d’un mois, 20 fois par soir, bientôt *Délect Inc.* de Claude Meunier. J’aimerais connaître le coût de cette opération-là. Et tant qu’à être dans les chiffres, rappelez-moi aussi le coût de cette production-là. Pas pour dire : c’est mon argent. Pour dire : voulez-vous arrêter de nous faire chier avec la dictature de la critique. Si vous voulez parler d’une dictature, parlez donc de celle du divertissement, qui draine tout le fric, toute la pub, toutes les attentions, toutes les énergies, tout le talent aussi, hélas, dont le vôtre mademoiselle, et ne laisse rien à l’autre culture — celle qui s’arrache aux pesanteurs de l’attendu, du convenu, de la tradition —, cette culture-là réduite à des salles, des écoutes et des tirages confidentiels.

EN BREF

Plus d’infirmières

Les hôpitaux du Québec sont en voie de réussir leur rattrapage dans l’embauche d’infirmières spécialisées en prévention des infections, dans leur volonté de combattre notamment le *Clostridium difficile*. Les plus récentes statistiques du ministère de la Santé et des Services sociaux font effectivement voir une importante hausse du nombre de postes ouverts ou comblés pour ces infirmières spécialisées. En novembre dernier, au congrès de l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l’Association des infirmières en prévention des infections avait sonné l’alarme devant le manque d’infirmières ainsi spécialisées et leur sous-utilisation. Le ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard, qui avait pris la parole devant le congrès, avait assuré qu’il ferait tout en son pouvoir pour que ce rapport soit respecté. Or, depuis, l’embauche d’infirmières spécialisées en prévention des infections ou, du moins, l’affichage de tels postes, a été tel que le rapport visé est maintenant atteint.

Presse Canadienne

Plus de centrales nucléaires

Construction de nouvelles centrales nucléaires, amélioration de l’efficacité énergétique des véhicules automobiles et levée des moratoires sur l’exploration pétrolière et gazière dans certaines régions du pays : ce sont quelques-unes des suggestions contenues dans un rapport de l’AIE, l’Agence internationale de l’énergie, sur les politiques énergétiques du Canada. Dans son examen de la situation canadienne, l’organisme, qui a son siège à Paris, soulignait hier que le Canada a besoin d’une meilleure coopération entre les gouvernements fédéral et des provinces afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la sécurité de l’approvisionnement en électricité dans les différents marchés canadiens. Selon le directeur de l’AIE, Claude Mandil, l’énergie nucléaire constitue un élément important pour la sécurité de l’approvisionnement et la lutte contre les changements climatiques.

Presse Canadienne

Cancer : nouveaux suspects

Le gouvernement américain vient d’ajouter de nouveaux éléments à la longue listes des facteurs qui peuvent causer le cancer. Les nouveaux suspects sont les virus de l’hépatite A et de l’hépatite B, un virus transmis sexuellement, le plomb, les rayons X et certains composés contenus dans les viandes grillées. Un lien avait déjà été établi entre les virus de l’hépatite et le cancer du foie. Un autre virus transmis sexuellement, le papillomavirus humain, a également été relié au cancer du col de l’utérus. Selon le Dr Christopher Portier, directeur adjoint du Programme national de toxicologie, leur ajout à la liste des agents pouvant causer le cancer forcera la population à leur porter plus d’attention. La liste contient désormais 246 agents causant ou pouvant causer le cancer. En fait, 58 de ces agents sont reconnus comme pouvant causer le cancer et les 188 autres sont considérés comme suspects.

Presse Canadienne et Associated Press

Mince couche d’ozone

La couche d’ozone commence à s’amincir au-dessus de l’Arctique et la situation pourrait s’aggraver en cas de persistance d’un froid hivernal très rigoureux, a indiqué hier la Commission européenne dans un communiqué. « On constate, d’une manière générale, un amincissement de la couche d’ozone dans la région arctique depuis 1980 », a expliqué Bruxelles dans un communiqué. Au pôle Nord, les données récoltées sur cet amincissement montrent cependant de « très grandes variations annuelles », contrairement à la situation dans l’Antarctique, où l’on a constaté une diminution de la couche d’ozone pratiquement chaque hiver depuis la fin des années 80.

Agence France-Presse

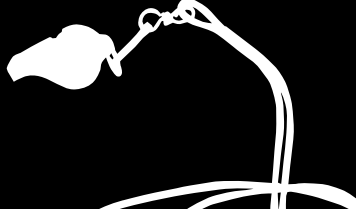
ACTUEL
SI LA TENDANCE
SE MAINTIENT....



Tous les jours dans **LA PRESSE**

À VOS MARQUES

LES
SPORTS



Tous les jours dans **LA PRESSE**



AUCUNE RAISON DE MANQUER UN TIRAGE. Vous pouvez maintenant adhérer à Lotomatique par téléphone. À l’achat d’un abonnement individuel de 6 ou 12 mois, nous inscrirons à chaque tirage les numéros de vos loteries préférées sur terminal. Plus besoin d’y penser. Plus besoin de vous déplacer. Lotomatique vérifie vos numéros et vous informe de vos gains.



500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
www.loto-quebec.com

18^{ans} +

1-866-MATIQUE (628-4783)

3288052A

Une importante nouveauté lors d'un décès



- Funérailles à prix considérablement réduits
- Au salon de votre choix
- N'importe où au Québec
- Consultation sans aucun frais lors d'un décès

POUR NOUS JOINDRE		La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9		VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca	
RÉDACTION (514) 285-7070 commentaires@lapresse.ca		ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 cyberpresse.ca/abonnement		PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 petitesannonces@lapresse.ca	
				DÉCÈS (514) 285-6816 deces@lapresse.ca	
				CARRIÈRES (514) 285-7320 carrieres@lapresse.ca	
				PUBLICITÉ (514) 285-6931	

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Une note de 60 millions!

GOMERY suite de la page A1

Le gouvernement ne conteste pas que les travaux de la commission Gomery coûteront quelque 21 millions de dollars pour l'exercice financier 2004 et 2005. Mais Ottawa estime qu'il doit consentir des sommes supplémentaires pour permettre au juge Gomery de continuer les audiences jusqu'à la mi-mai à Montréal et pour produire deux rapports, dont le premier est attendu en septembre prochain.

À ces coûts, le gouvernement estime qu'il faut aussi ajouter 39 millions de dollars que prévoient déboursier quatre ministères (Travaux publics, Conseil du Trésor, Justice et bureau du Conseil privé) d'ici la fin de l'enquête afin de recueillir notamment les documents réclamés par les procureurs de la commission. Ces ministères ont dû embaucher des employés supplémentaires pour faire l'inventaire des six millions de pages de documents, couvrant une période de près de 10 ans, qui ont été à ce jour remis à la commission.

« C'est une enquête de grande envergure. Il y a une multitude de pages de documents, des millions de transactions, plusieurs ministères sont mis à contribution et le secteur privé est aussi touché. Plus de 120 témoins seront interrogés. C'est vrai qu'il s'agit de beaucoup d'argent.

Mais cette question est beaucoup plus qu'une question d'argent. Il faut aller au fond de cette affaire », a confirmé à *La Presse* une source libérale sous le couvert de l'anonymat.

À la commission, on ne semble pas apprécier que le gouvernement veuille faire porter à l'enquête le fardeau de l'ensemble des dépenses gouvernementales indirectes qui lui sont liées. « Le gouvernement nous a confié un mandat, reconnaît François Perreault, qui entraîne des frais ailleurs. C'est le gouvernement qui a créé cette enquête et qui est responsable des conséquences financières qu'elle entraîne pour ses ministères. Ces frais ne doivent donc, en aucune façon, être imputables au budget de la commission. »

Requête en récusation: Gomery répond aujourd'hui

Par ailleurs, l'éternelle rivalité entre Jean Chrétien et Paul Martin s'est déplacée hier au coeur des travaux de la commission Gomery alors que les avocats de M. Chrétien ont demandé le désistement pour « partialité » du commissaire John Gomery. Quant à l'avocat représentant le gouvernement de Paul Martin, M^e Sylvain Lussier, il a demandé au commissaire de rejeter cette requête de l'ancien premier ministre. C'est ce matin que le commissaire John Gomery fera connaître sa décision. L'ancien ministre des Travaux pu-

blics, Alfonso Gagliano, a d'ailleurs joint sa voix à celle de Jean Chrétien pour demander le départ du juge.

Outre les avocats de Chrétien, Gagliano et du gouvernement, le commissaire Gomery a également entendu les arguments d'autres parties qui s'opposent à cette récusation, soit évidemment son propre avocat, M^e Lorne Morphy, ceux de la vérificatrice générale Sheila Fraser, du Parti conservateur du Canada et du Bloc québécois.

M^e Sylvain Lussier a notamment souligné hier que le gouvernement trouvait « regrettables » certains propos tenus par le commissaire Gomery dans des interviews les 16 et 17 décembre derniers. Le gouvernement reconnaît cependant, a-t-il affirmé au juge Gomery, « que les explications que vous avez données le 11 janvier dernier aux procureurs du très honorable Jean Chrétien et de M. Jean Pelletier doivent rassurer toutes les parties que vous n'avez pas tiré de conclusions relativement aux questions relevant de votre mandat. »

Aux Communes, le premier ministre Paul Martin a renchéri sur ce point en donnant son appui à la commission Gomery, affirmant que c'est lui-même qui l'avait mise sur pied parce que les Canadiens voulaient connaître « toutes les réponses » sur le scandale des commandites. « C'était notre position hier, c'est

notre position aujourd'hui et ce sera notre position demain », a déclaré M. Martin.

M^e David Scott, qui a pris la parole au nom de Jean Chrétien devant le commissaire, a tout d'abord affirmé qu'il avait été surpris que ce dernier ait engagé comme procureur principal M^e Bernard Roy, l'ancien chef de cabinet de Brian Mulroney. « M^e Roy — la nature humaine étant ce qu'elle est — aurait inévitablement une perception de notre client, a dit M^e Scott, celle d'un adversaire ; une perception qui serait peu compatible avec l'objectivité nécessaire à un procureur de la commission. » M^e Scott a fait valoir au juge que c'est sur cette toile de fond que ses propos du mois de décembre ont démontré qu'il avait tiré certaines conclusions sur les résultats de son enquête, notamment lorsqu'il avait qualifié le fait que Jean Chrétien faisait preuve « d'une mentalité de petit village » lorsqu'il faisait graver, aux frais du gouvernement, ses initiales sur des balles de golf promotionnelles.

Selon M^e Scott, Jean Chrétien n'a guère prisé non plus que le porte-parole de la commission, François Perreault, ait affirmé aux journaux que la plupart des gens qui faisaient parvenir des courriels à la commission au sujet des reproches de l'ancien premier ministre au commissaire se demandaient ce que Jean

Chrétien avait « à cacher ».

M^e Scott a déclaré au juge que ces faits démontraient qu'il y avait « présomption raisonnable de biais » dans sa manière de mener l'enquête. Son collègue, M^e Doody, a longuement disserté sur divers cas qui ont fait jurisprudence et qui, selon l'avocat, appuyaient la demande de récusation de Jean Chrétien.

C'est l'avocat de Sheila Fraser, Richard Deardon, qui a répondu le plus longuement et le plus en détail aux arguments des avocats de l'ancien premier ministre, tentant de démontrer que, nulle part dans les entrevues accordées par John Gomery en décembre, ce dernier n'avait présumé des conclusions de son enquête. M^e Deardon a souligné que le commissaire n'avait fait que parler des preuves déposées devant lui, « ne révélant rien de ses conclusions », soulignant simplement les contradictions de certains témoignages et précisant qu'il n'avait encore rien démolé de tout cela, qu'il espérait pouvoir le faire à la fin de l'enquête. Quant à son commentaire sur Chuck Guité, le qualifiant de « charmant coquin », l'avocat a rappelé que le juge avait aussi dit que M. Guité devrait témoigner à nouveau dans les mois qui viennent et qu'il ne pouvait, dans ce contexte, avoir déjà arrêté son jugement sur cet acteur central du programme de commandites.

Enfin, M^e Deardon a insisté sur les conséquences graves d'une récusation de John Gomery : « Si vous vous récusiez, il faut reprendre au début, a fait valoir l'avocat. Ce serait un gaspillage colossal de l'argent des contribuables. »

Pas de baisse « générale » des impôts au Québec

IMPÔTS suite de la page A1

« Ce que je veux, c'est que le contribuable moyen perçoive, hors de tout doute, que le gouvernement a pensé à lui », a précisé M. Séguin en marge d'une conférence des ministres des Finances des provinces qui, bien péniblement, tentaient d'accorder leurs violons avant de rencontrer le grand argentier fédéral, Ralph Goodale.

En campagne électorale en 2003, le PLQ promettait que tous les contribuables profiteraient d'une baisse d'impôts annuelle de un milliard pendant cinq ans. On sera bien loin du compte si on décode le ministre Séguin. « C'est ce que je trouve pénible, je suis obligé de prendre les marges de manoeuvre, et les caser à travers d'autres mesures fiscales. J'aimerais bien mieux dire : j'en donne un peu plus à tout le monde ! » a confié le ministre. À l'interne, tous les signaux convergent : à deux mois du début de la prochaine année financière, le gouvernement

Charest est bien loin d'avoir redressé la barre en ce qui concerne les dépenses, passage obligé pour disposer d'une marge de manoeuvre suffisante pour accorder les baisses d'impôts promises.

Le budget fédéral est attendu le 22 février ou le 8 mars.

Quand on lui rapporte que des fuites laissent prévoir un budget plutôt tardif à Québec, M. Séguin ne s'insurge pas, il s'explique.

L'Ontario aura un budget déficitaire — on peut prévoir autour de 4 milliards. Or, le gouvernement McGuinty va déposer son budget après Pâques, ce qui incite Québec à attendre dans la deuxième moitié d'avril, comprend-on. L'an dernier, des commentateurs acerbes devant le budget de M. Séguin avaient subitement fait amende honorable quand ils avaient vu le pétrin dans lequel était plongé l'Ontario.

L'an dernier, M. Séguin avait évalué à 1,6 milliard la somme qu'il avait à dénichier pour équilibrer son budget. L'augmentation des transferts fédéraux pour la péréqua-

tion et la santé était « en gros anticipée », explique le ministre.

Pour le prochain budget, c'est désormais environ deux milliards que devra trouver le ministre Séguin. « C'est dans la fourchette », dit-il. Il faut d'abord un milliard pour respecter l'engagement électoral quant aux impôts.

Aussi, indique-t-on dans les coulisses, Québec doit trouver un milliard supplémentaire pour faire face aux demandes des syndicats du secteur public. Une hausse de 2 %, grosso modo 500 millions, est déjà avancée par Monique Jérôme-Forget au Conseil du Trésor, à laquelle il faudra ajouter probablement autant d'argent pour régler le litige sur l'équité salariale.

Hier, M. Séguin se bornait à parler « des dépassements anticipés de certaines dépenses et de revenus qui ne sont pas tout à fait là ». Un exemple : la hausse des taux d'intérêt, si elle se maintient, coûtera chaque année de 200 à 300 millions au gouvernement.

À l'issue d'un souper avec le ministre Goodale, il décrivait comme « la

rencontre de l'espoir » les échanges d'hier avec Ottawa. M. Goodale s'est dit prêt à recevoir des propositions du gouvernement Charest pour remédier aux coupes de 2,5 milliards dans la péréquation destinée à Québec.

Mais il a tout de même rappelé de son côté que les revenus des provinces étaient bien supérieurs à ceux d'Ottawa, que leur endettement était moindre et que sept d'entre elles avaient un budget équilibré que celui d'Ottawa.

Mais c'était surtout l'heure du « moi aussi » hier dans le clan des provinces. La réunion survenait quelques heures après l'annonce, vendredi, que Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse obtiendront cette année un total de 2,8 milliards de fonds d'Ottawa. Pour Loyola Sullivan, le ministre terre-neuvien, « 2 milliards à Terre-Neuve, c'est un « cadeau ». Personne ne dit ça quand on donne l'argent à Bombardier ou à l'industrie automobile ». Le fédéral accepte de ne pas tenir compte des redevances de deux provinces sur les ressources *offshore* dans le calcul de la péréquation, pour les

huit prochaines années.

« Nous voulons la même entente », a martelé le ministre Harry Van Muligen, de la Saskatchewan. Pour le ministre Séguin, si on peut se réjouir de la générosité d'Ottawa envers Terre-Neuve, il faut s'inquiéter du caractère arbitraire et unilatéral d'une telle décision. Reporté sur la population du Québec, le cadeau à Terre-Neuve représenterait un transfert de 17 milliards, a illustré le ministre.

Au début du souper où il avait invité ses homologues des provinces, le ministre Ralph Goodale soulignait que cette décision d'Ottawa allait « dans le sens de la cohésion ».

Les ministres des provinces se sont entretenus toute la journée avant d'aller voir M. Goodale. Faisant le bilan des discussions, l'Ontarien Greg Sorbara et le Québécois Yves Séguin n'ont pas caché que les provinces avaient chacune leurs priorités. « Il n'y a que deux mots qui font l'unanimité... déséquilibre fiscal », a laissé tomber M. Séguin. Les provinces attendent aussi du prochain budget d'Ottawa des chiffres précis sur le financement des infrastructures municipales et les transferts de taxes sur l'essence, deux annonces du budget de l'an dernier laissées en suspens.

La FINA souhaite des « ajustements » à la direction de Montréal 2005

FINA suite de la page A1

Selon ce qu'a appris *La Presse*, M. DesRochers est également l'objet de questionnements à l'intérieur même du conseil d'administration de Montréal 2005, coprésidé par son ami Roger Légaré et l'avocat montréalais Richard Pound.

L'un des trois représentants de la Fédération aquatique du Canada au conseil, Gordon Peterson, a demandé par écrit, le 14 janvier, de voir le contrat d'embauche de M. DesRochers, entouré selon lui d'un « voile de secret ».

Selon M. Peterson, joint au téléphone à son bureau d'avocats de London, en Ontario, M. DesRochers lui a reproché, avant le début de la réunion suivante du conseil, le 17 janvier, d'avoir envoyé son message à tous les membres du conseil. « Il m'a dit qu'il n'avait jamais empêché quiconque d'examiner son contrat, mais qu'il fallait venir aux bureaux du comité organisateur pour le voir. Son explication était qu'il y avait des fuites au sein du conseil d'administration », a dit M. Peterson, qui qualifie cette façon de faire

Un autre membre du conseil a toutefois repris le flambeau, demandant à son tour par écrit, le 21 janvier, des explications sur les contrats entre le comité organisateur et des entreprises liées à des employés de Montréal 2005, sur l'autorité en vertu de laquelle de tels contrats avaient été signés et sur les sommes versées.

Les représentants des trois ordres de gouvernement ont posé beaucoup de questions sur le contrat de M. DesRochers lors de la rencontre suivante du conseil d'administration, le 25 janvier. Mais plusieurs réponses tardaient toujours à venir au terme d'une autre réunion, hier après-midi. À ce jour, la majorité des membres du conseil n'auraient toujours pas lu le contrat, conclu en novembre 2002.

À Ottawa, le Parti conservateur estime que le Parti libéral doit demander la démission non seulement des dirigeants de Montréal 2005, mais aussi des Internationaux du sport de Montréal (ISM), l'organisme de démarchage qui a monté le dossier de candidature de Montréal, en 2001.

« L'échec de l'organisation des Jeux aquatiques n'est pas dû au manque de savoir-faire des Montréalais mais à la perte totale de crédibilité et au manque d'intégrité des Serge Savard, Francis Fox et compagnie, a déclaré en Chambre le député conservateur, James Moore. Quel commanditaire honnête voudrait être associé à des conspirateurs au sujet de qui la commission Gomery nous apprend de nouvelles aventures chaque jour ? »

Avec Nathaëlle Morissette

FUTUR CHUM

Plus qu'une question d'adresse

CHUM suite de la page A1

Les médecins de demain doivent eux aussi être confrontés rapidement à la vie de tous les jours. « Si nous voulons que nos étudiants soient confrontés et exposés à la réalité des années 2030, 2040, il faut que les médecins soient exposés à la pauvreté, à la toxicomanie, à la misère sociale, parce que ce sont des réalités de plus en plus présentes au Québec. »

Comme plusieurs de ses collègues, le Dr Brisset a sursauté hier en lisant les propos du chef du département de médecine du CHUM, le Dr André Lacroix. Ce dernier affirmait dans *La Presse* que si le projet de la gare de triage d'Outremont n'est pas retenu, plusieurs médecins iront chercher ailleurs un environnement plus stimulant, laissant ainsi planer la menace d'un exode des spécialistes.

Au contraire, a rétorqué le Dr Brisset, « je ne connais aucun médecin qui va avoir l'indécence ou le manque de vision de quitter le CHUM parce qu'il n'a pas son beau grand bureau. »

Plusieurs médecins ont perçu des menaces à peine voilées dans les propos tenus par le chef du département de médecine.

« Les hommes d'affaires menacent de ne pas investir si le CHUM ne va pas à Outremont, le recteur menace de ne pas installer ses facultés au centre-ville, le

Dr Lacroix mentionne qu'il pourrait y avoir un exode si le CHUM ne va pas à Outremont... ce n'est pas l'adresse du site qui va faire que les médecins partiront ou pas, ce sont les ressources disponibles », a indiqué le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM, le Dr Edgard Nassif, qui représente les quelque 1000 médecins du CHUM.

Soulignant que le projet de la gare de triage est très attrayant, le

« Je ne connais aucun médecin qui va avoir l'indécence de quitter le CHUM parce qu'il n'a pas son beau grand bureau. »

Dr Nassif a rappelé que personne ne sera avancé si « on va à Outremont et qu'il n'y a plus d'argent pour fonctionner ».

Le président du conseil d'administration du CHUM, M^e Patrick Molinari, lui a fait prudemment écho. « Pour la plupart des médecins chercheurs, c'est l'accessibilité à des structures de recherche qui est la clé. On sait que dans l'un ou l'autre des projets actuellement examinés, il y a des infrastructures identiques de recherches qui sont prévues », a-t-il déclaré en disant ne pas trouver d'explication aux craintes exprimées par le Dr Lacroix.

Au nom de qui parle le Dr Lacroix ? ont demandé plusieurs médecins, dont le Dr Hélène Letendre, du CHUM. « Ce qui est dommage dans le dossier actuel, c'est que quelques personnes ont pris le micro comme si elles étaient les porte-parole des médecins alors qu'elles ne représentent personne sauf elles-mêmes. C'est une façon de créer des craintes. »

Le Dr Lacroix se défend bien de semer des craintes injustifiées, répétant que le départ de médecins spécialisés, ne serait-ce qu'une dizaine, peut avoir un effet majeur dans un centre hospitalier comme le CHUM.

De plus, les soins aux patients se trouvent grandement améliorés dans un établissement où une bonne synergie existe entre les facultés des sciences de la santé et le centre hospitalier.

« L'Université de Montréal va se déplacer à proximité de son campus principal. C'est pour cette raison que moi-même et un grand nombre de mes collègues, nous pensons que dans un cas, il y a le projet incluant le CHUM et les facultés (Outremont) et de l'autre, le CHUM (centre-ville). Pour nous, le choix est assez simple », a fait valoir le Dr Lacroix.

Un total de 439 médecins, professeurs et chercheurs ont signé une lettre d'appui au projet d'implantation du CHUM à la gare de triage d'Outremont.

Les profs préparent des moyens de pression

KARIM BENESEAIEH
ET SARA CHAMPAGNE

Dans une proportion de 90 %, les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal se sont prononcés hier soir en faveur du déclenchement d'une série de moyens de pression. D'ici quelques jours, les élèves du primaire auront droit à des récréations prolongées de 10 minutes, pendant qu'au secondaire, les cours seront écourtés de 10 minutes.

Les 8000 professeurs de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) donneront également des congés de devoirs à leurs élèves, en plus de cesser de faire parvenir les communiqués aux parents. Ils promettent aussi des mardis noirs, au cours desquels ils arriveront vêtus de noir.

Pendant ce temps, en pleine tourmente syndicale, les dirigeants de la Commission scolaire de Montréal ont présenté hier leur ambitieuse opération de consultation et de réorganisation.

Mais la CSDM n'a pas calmé la grogne de ses enseignants.

Avec « de l'imagination et de la créativité », mais sans ressources additionnelles, a précisé la directrice générale de la CSDM, Micheline Pothier, on souhaite ainsi s'attacher à pratiquement tous les maux qui affligent les 200 établissements scolaires. Tout est passé en revue, de la violence au décrochage en passant par le taux d'absentéisme élevé du personnel, l'écart entre les garçons et les filles et la maîtrise insuffisante du français au primaire. La liste est longue et a été résumée en 24 « défis » par les commissaires en décembre dernier.

Pour relever ces défis, on veut essentiellement faire appel à la « communauté montréalaise » et « réorganiser les activités » de la commission, a-t-on expliqué en conférence de presse. Ce sera aux écoles elles-mêmes de décider des mesures à prendre. Les solutions, en fait, seront choisies parmi les 3000 pistes suggérées par les employés et partenaires de la CSDM le 1^{er} novembre dernier, au cours d'une vaste séance de remue-ménages.

Plan stratégique

L'ébauche de plan stratégique qui en est sortie, et qui sera notamment discutée en audiences publiques à la mi-février, a été accueillie pour le moins froidement par les professeurs. « Je pense que c'est très menaçant et très dangereux ce qu'on a dans ce texte-là, a

déclaré Nathalie Morel, vice-présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal. C'est à nous d'adapter, c'est à nous de différencier, de faire autrement. On n'a pas parlé d'ajout de ressources, c'est aux gens en place, qui sont déjà épuisés par leur tâche colossale, qu'il incombera de venir à bout d'atteindre ces objectifs-là. »

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, s'est bien défendue de vouloir alourdir la tâche des professeurs. « On sait que la tâche est déjà lourde, alors il va falloir renoncer à un certain nombre de choses, modifier les manières de faire. Il ne s'agit pas de rajouter, mais de voir si ces axes d'intervention sont réalisables dans le quotidien. On ne pourra demander tout à tous les enseignants. »

L'opposition de l'Alliance, a-t-elle laissé entendre, n'est « peut-être

pas étrangère à la négociation nationale ». Le plan de la CSDM est réaliste, soutient la présidente, « avec des conditions de ressources constantes et avec l'apport de la communauté montréalaise ». Il s'agit d'ailleurs de mesures qu'on a déjà commencé à implanter, précise M^{me} Pothier, notamment au primaire. « On ne part pas de zéro. Beaucoup de ces éléments sont compris dans l'actualisation des programmes d'études. La majorité des enseignants ont travaillé à partir de ça, ont donc renouvelé leur stratégie d'enseignement. Ce n'est pas de l'invention pure, ce qu'il y a là. »

Après les audiences publiques qui auront lieu les 10, 15 et 17 février prochains, les commissaires devraient adopter un plan stratégique définitif au cours de leur réunion du 16 mars.

« Les motoneiges, c'est l'enfer! »

Des résidants de Saint-Hippolyte sont exaspérés



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

La cohabitation motoneigistes et résidants n'est pas toujours aisée. Sur la photo, une motoneige traverse une rue dans le secteur de Blainville.

SARA CHAMPAGNE

« Depuis deux semaines, c'est l'enfer. » Nuit et jour, le vacarme est incessant. Sans crier gare, des motoneigistes ont balisé une piste et passent à fond de train sur trois avenues du Lac-de-l'Achigan, au cœur de Saint-Hippolyte.

« C'est complètement insensé. C'est devenue une autoroute à *ski-doo*, qui passe à 10-20 pieds de chez nous, de nos résidences et près de nos enfants », poursuit un résident de l'endroit, Pierre Labelle.

Tout comme une dizaine de résidents, il a porté plainte, mais sans succès. Au total, une centaine de personnes vivent aux abords des sentiers improvisés et continuent d'endurer le boucan. La municipalité a bien installé des barricades et des affiches d'interdiction en fin de semaine, mais les motoneigistes se sont empressés de les tasser, affirmant les citoyens.

L'une des personnes de l'endroit, qui a accepté de parler mais sous le couvert de l'anonymat de peur des représailles, dit qu'elle n'arrive plus à dormir. « On va barrer la route avec nos voitures en fin de semaine si les motoneigistes ne se trouvent pas un autre sentier, dit-elle. J'ai dû me lancer dans un banc de neige pour éviter une mo-

toneige samedi, c'est vraiment dangereux. J'ai peur pour mon fils. »

Déçu par la tournure des événements, le maire de l'endroit a l'intention de commencer à imposer des amendes aux motoneigistes qui ne respectent pas le Code de la sécurité routière. Les motoneigistes en question seraient du Club motoneige laurentien et emprunteraient ces sentiers, sans permission, parce que la piste 33 du parc linéaire leur est maintenant interdite à la suite d'une victoire en recours collectif des citoyens.

« C'est un problème difficile à régler, qui revient sans arrêt », concède le maire de Saint-Hippolyte, Guy Saint-Onge.

Il affirme que les huit MRC des Laurentides ont formé une coalition pour demander au gouvernement du Québec d'agir. « C'est au provincial de trancher et de décider où les motoneiges peuvent passer. Je ne peux pas croire, à la grandeur de nos forêts au Québec, qu'il n'est pas possible de mettre en place des sentiers sécuritaires qui feront l'affaire de tout le monde », affirme le maire.

Dans les Laurentides, l'industrie touristique de la motoneige et des véhicules tout-terrain (VTT) engendre des retombées économiques annuelles d'environ 100 millions de dollars.

Peter Trent quitte la politique...

...et souhaite voir un francophone à la tête de Westmount

SARA CHAMPAGNE

Après une période de six mois loin de l'arène politique, le défusionniste Peter Trent a annoncé qu'il renonce à se représenter à la mairie de la Ville de Westmount.

L'homme, qui a été maire de Westmount de 1991 jusqu'à la fusion avec Montréal en 2001, n'a pas l'intention d'appuyer une candidature, mais croit fermement que le prochain maire de Westmount devrait être un francophone.

« J'ai porté deux croix en tant que leader antifusion et défusionniste ; je suis anglophone et je suis de Westmount. Dans le paysage politique québécois, c'est un handicap, surtout dans le milieu francophone, parce qu'on me percevait comme étant à la tête d'un mouvement anglophone. »

Peter Trent n'a pris aucune décision quant à son avenir. Il ne ferme pas la porte à une carrière politique au fédéral. Il dit, avec une pointe d'humour dans la voix, que le provincial ne voudra probablement

pas de lui, surtout après la lettre qu'il vient de publier dans les pages éditoriales de *La Presse*, dans laquelle il dit notamment que les libéraux ont fait un gâchis avec la défusion (voir en page A17).

« Il est tout à fait scandaleux que les gouvernements provinciaux aient le pouvoir de rayer les villes d'un coup de crayon ou encore de les traiter comme autant de tirelles, alors que ces mêmes gouvernements ne peuvent manifestement pas gérer leurs propres affaires avec

un semblant de logique, de transparence, ou même de prudence », peut-on lire dans sa lettre, parlant à la fois des libéraux et du Parti québécois.

Lorsqu'on lui demande les raisons qui le poussent à quitter la politique, l'ancien maire de Westmount explique que la décision n'a pas été facile, qu'il s'est battu quotidiennement durant sept ans contre la fusion et ensuite pour la défusion, mais qu'il est temps de laisser la place aux autres, qu'il y

a encore du travail à faire.

« Il y aura une tendance de refusion très forte. À mon avis, il faudra une alliance ou un travail très étroit entre la Rive-Sud et les villes qui sont situées dans l'île de Montréal. Il faudra créer une masse critique pour contrer la pression qu'il y aura de la part des gouvernements », explique-t-il.

Selon lui, le conseil d'agglomération qui regroupera les 16 villes de l'île de Montréal est un exemple d'aberration complète. « Dans un monde moderne, c'est une structure antidémocratique. Le maire dirige tout, et le parti de l'opposition n'a pas son mot à dire. Je suis sidéré par la création de ce système qui sera un problème pour toutes les villes, qu'elles soient fusionnées ou non. »

Classique Jazz

Musique du monde Chanson

Des airs de plaisir.

Espace musique, la radio musicale de Radio-Canada.



ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

POLITIQUE

CONGÉS PARENTAUX

Impasse dans les négociations entre Québec et Ottawa

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Selon le gouvernement Charest, le nouveau régime de congés parentaux pourrait ne pas avoir le jour comme prévu si Ottawa maintient son refus de verser les 275 millions de dollars nécessaires au financement adéquat de la première année du programme.

À 24 heures du délai fixé par le premier ministre Paul Martin pour la conclusion d'une entente dans ce dossier, les négociations entre les deux gouvernements étaient dans l'impasse, hier en fin de journée.

Bien que se disant toujours confiant d'en arriver à un règlement, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a senti le besoin d'une sortie publique, manifestement pour faire pression sur le gouvernement fédéral, dont les fonctionnaires, affirme-t-il, bloquent le processus de négociation.

« Tout le monde veut un règlement au niveau politique, mais ça bloque au niveau des fonctionnaires fédéraux », a-t-il soutenu en expliquant qu'Ottawa voulait supprimer 275 millions des 750 millions exigés par le gouvernement du Québec pour la première année de son régime d'assurance parentale.

« Si tel devait être le cas, en dépit d'une entente de principe conclue en mai 2004, la mise en place du régime pour janvier 2006 comme prévu serait menacée », a indiqué le ministre. Pourtant, les deux parties se sont entendues en ce qui a trait aux années subséquentes à la première, a-t-il ajouté.

M. Béchar a soutenu que Québec ne pouvait se contenter d'une somme inférieure à 750 millions pour l'année de transition de la mise en oeuvre du régime. « La pérennité du régime serait en danger », a-t-il assuré.

Tableau à l'appui, Claude Béchar a expliqué qu'en 1997, le gouvernement fédéral offrait 291 millions pour la première année du régime d'assurance parentale

du Québec, offre actualisée qui signifie 750 millions en 2006 en argent de 2005.

En 2005, le fédéral diminue son offre et propose 375 millions plus 100 millions en un versement, ce qui signifie un écart de 275 millions par rapport à ce dont il avait été convenu.

Si le gouvernement fédéral ne cède pas, le gouvernement Charest estime qu'il n'aura pas « les fonds nécessaires pour capitaliser le régime suffisamment pour qu'on soit capables d'émettre les chèques », a expliqué M. Béchar.

Mais la ministre fédérale des Ressources humaines, Lucille Robillard, a rétorqué que toute capitalisation initiale est inutile puisque les gouvernements disposent de revenus stables et que le nombre de prestataires des congés parentaux est prévisible d'année en année.

Le gouvernement du Québec, dans le cadre de sa politique familiale, veut remplacer les prestations de maternité parentales du Régime d'assurance emploi fédéral par sa propre assurance parentale. Avant les élections générales, en juin 2004, Paul Martin s'était engagé à transférer la responsabilité des congés parentaux au Québec, mais il exigeait qu'une entente entre les deux gouvernements intervienne au plus tard le 1^{er} février 2005.

Le ministre Béchar en a appelé aux représentants du Québec dans la députation fédérale pour qu'ils interviennent auprès de leur gouvernement. « C'est maintenant à eux d'agir. »

Disant avoir eu dernièrement « des échos de ramollissement » de la position fédérale, le chef de l'opposition, Bernard Landry, a indiqué qu'il convenait « de second » le gouvernement Charest pour que le Québec obtienne gain de cause.

La responsable du dossier de la famille pour l'ADQ, Sylvie Roy, députée de Lotbinière, a souligné qu'il s'agissait là d'« une illustration parfaite de la position de soumission du gouvernement Charest devant le gouvernement fédéral ».



PHOTO AP

Le gouvernement du Québec, dans le cadre de sa politique familiale, veut remplacer les prestations de maternité parentales du Régime d'assurance emploi fédéral par sa propre assurance parentale.

Ottawa présente son projet de loi sur le mariage gai

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Après de nombreux jugements et des mois de débats acrimonieux, le gouvernement de Paul Martin présentera finalement, aujourd'hui, le projet de loi qui étendra à toutes les provinces les mariages entre conjoints de même sexe.

Selon toute vraisemblance, le texte prévoira que « le mariage est, sur le plan civil, l'union légitime de deux personnes, à l'exclusion de toute autre ». Il modifiera aussi la Loi sur le divorce afin de permettre aux homosexuels de dissoudre leurs unions.

Dans son avant-projet de loi, Ottawa précisait en outre que la réforme serait « sans effet sur la liberté des autorités religieuses de refuser de procéder à des mariages non conformes à leurs croyan-

ces ». Mais dans son avis sur le sujet, rendu en décembre, la Cour suprême a déclaré que cette disposition était inconstitutionnelle, puisqu'elle relève de la compétence des provinces sur la célébration du mariage.

Le gouvernement fédéral cherchera donc une façon de protéger les Églises, même si la liberté de religion est déjà garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

Les débats sur la question promettent d'être difficiles, mais il semble d'ores et déjà acquis que le projet de loi recueillera l'appui d'une majorité de députés. Dans son avis, le plus haut tribunal du pays estimait que la reconnaissance des mariages gais faisait partie des « réalités de la vie moderne » et qu'elle découlait de la Charte.

L'avis fort attendu de la Cour su-

prême faisait suite à de nombreux jugements qui, au cours de la dernière année et demie, ont fait du mariage homosexuel une réalité dans sept provinces et un territoire.

Une forte majorité des députés du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique appuieront le projet de loi, tout comme une majorité de députés libéraux. Les conservateurs sont majoritairement contre.

Le parti de Stephen Harper doit d'ailleurs poursuivre sa campagne d'opposition à la réforme, notamment en proposant un amendement au projet de loi qui ramènerait la définition « traditionnelle » du mariage. Il est à prévoir que les autres formations tenteront d'évacuer une telle modification — qui rendrait inutile le texte de base — en la qualifiant d'inconsti-

tutionnelle.

Quant à l'idée de n'offrir que l'union civile aux couples de même sexe, elle a déjà été jugée impraticable puisqu'elle perpétuerait la discrimination tout en relevant de la compétence des provinces.

La seule façon d'interdire les mariages homosexuels serait de demander le recours à la clause dérogatoire de la Charte des droits, ce que M. Harper refuse d'envisager.

Des nombreuses institutions religieuses s'opposent aux mariages gais et lesbiens, mais des segments des grandes religions — protestants, musulmans et juifs — les défendent.

Selon le ministre de la Justice, Irwin Cotler, le projet de loi pourrait obtenir la sanction royale d'ici au mois de juin.

EN BREF

Conflit d'intérêts?

Un député conservateur a accusé hier Paul Martin de s'intéresser davantage à la promotion d'échanges commerciaux avec la Chine favorables à sa famille qu'à la défense des droits de la personne. Ce à quoi le premier ministre a rétorqué que le député Jason Kenney, après avoir voulu épater la galerie au cours du récent voyage à Pékin, a pris ses jambes à son cou et est parti alors qu'il aurait pu discuter des droits humains avec le gouvernement chinois. Dix jours plus tôt, M. Kenney avait volé la vedette à M. Martin, en Chine, en rendant visite à la famille de Zhao Ziyang, cet ancien leader du Parti communiste chinois qui a fait l'objet d'une purge pour s'être opposé à la répression des manifestations étudiantes de la place Tiananmen, il y a 15 ans. Presse Canadienne

Eves quitte son siège de député

L'ex-premier ministre et chef du Parti conservateur de l'Ontario Ernie Eves démissionne pour permettre à son successeur John Tory de se faire élire dans une élection complémentaire. M. Eves devait en faire l'annonce officiellement hier soir. M. Tory, qui a été élu chef du parti en septembre, affirmait la semaine dernière qu'il siègerait à Queen's Park le printemps prochain. M. Eves et ses troupes ont subi une défaite cuisante lors des élections du 2 octobre 2003. Selon des sources internes, le parti s'est même retrouvé avec une dette de 10 millions après le scrutin. Presse Canadienne

Sgro poursuit

L'ex-ministre de l'Immigration Judy Sgro a intenté hier une poursuite de 750 000 \$ contre un propriétaire de pizzeria de Toronto en instance d'expulsion du pays et trois autres personnes. Dans sa plainte en Cour supérieure de l'Ontario, M^{me} Sgro accuse Harjit Singh et les autres personnes — un ami, le fils de celui-ci et la bru de M. Singh — de libelle, diffamation et complot.

Le Bloc et le NPD veulent un débat sur le suicide assisté

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Quelques jours après le retour dans l'actualité de la question du suicide assisté, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique souhaitent que le ministre de la Justice, Irwin Cotler, lance un débat sur ce dossier.

En effet, à la suite du suicide de Marcel Tremblay, septuagénaire gravement malade qui a mis fin à ses jours vendredi dernier, bloquistes et néo-démocrates estiment qu'il est temps d'aborder la question. Les deux partis n'ont

toutefois pas encore adopté de position officielle et n'ont pas l'intention, pour le moment, de déposer un projet de loi sur le suicide assisté.

Richard Marceau, porte-parole bloquiste en matière de justice, a tout de même adressé une lettre au ministre Cotler afin de lui demander de présenter un document cadre permettant d'établir les paramètres d'un éventuel débat.

« Le temps est venu pour les parlementaires de donner la parole aux Québécois et aux Canadiens, de les écouter et surtout

d'agir conformément au souhait de la population sur un tel enjeu », écrit-il.

Bien que le sujet n'ait pas encore été abordé par le caucus du NPD, Joseph Comartin, critique néo-démocrate en matière de Justice, a laissé entendre qu'il pourrait déposer un projet de loi si le gouvernement libéral ne faisait aucun geste en ce sens. « Nous n'avons pas encore eu de discussion à ce sujet », a toutefois tenu à préciser le chef du NPD, Jack Layton.

Pour sa part, le ministre Cotler s'est montré ouvert à la possibilité d'ouvrir le débat sur le suicide as-

sisté si les parlementaires en manifestaient l'intention. « C'est une question qui est très complexe et qui présente des enjeux judiciaires, moraux, éthiques, a-t-il indiqué hier à la sortie des Communies. Si le Parlement veut se pencher sur la question, c'est à lui de soulever cette question. » Il estime toutefois que la légalisation du suicide assisté ne fait pas l'unanimité au sein de la population. Les conservateurs, pour leur part, n'ont pas l'intention de prendre position dans le dossier.

Avec la Presse Canadienne

CHUM : le site Outremont
est celui qui nous permettra d'offrir
les meilleurs soins aux 500 000 patients
que nous recevons chaque année.

Nous, 439 médecins et chercheurs travaillant actuellement au CHUM,

Evangelina Lila Amirali, Robert Amyot, Nahla Monique Aris-Jilwan, Philippe Arjane, Pascale Audet, Barbara Azemi, Denis Babin, Jacques Baillargeon, Danuta Balicki, Azemi Barama, Céline Bard, Paul Bayardelle, Nathalie Beaudoin, Marie-Dominique Beaulieu, Pierre Beaulieu, Raymond Beaulieu, Sylvain Beaulieu, Catherine Beauregard, Hugues Beauregard, Raphael Bélanger, Luc Belleau, Abdellah Belmaaza, François Bénard, Antranik Benohanian, Nicolas Bergeron, Yves Bergeron, Michel Berjat, Edmond-Jean Bernard, Jeannine Bernier-Buzzanga, Steven Bernstein, Yves Berthiaume, Michel Bertrand, Richard Bertrand, Pangala V Bhat, Jean-Sébastien Billiard, Guy Biron, Jean-François Blair, Louis Blair, Gilbert A. Blaise, Pierre J. Blanchet, Raymond Blanchet, Martin Blaquière, Dan Boghen, Yvan Boivin, Michel Bojanowski, Philippe Bolduc, Thérèse Botez-Marquard, Redouane Bouali, Marc Bouchard, Andrée Boucher, Luc Boucher, Pierre R. Boucher, Daniel Boudreault, Aline Boulanger, Yvan Boulanger, Marc Boulet, Isabelle Bourdeau, Alain Bouthillier, Claude Bouthillier, Jean-Marie Boutin, Guy Bouvier, David Bracco, Edward Bradley, Joseph Braidy, Bernard Brais, Pierre Brais, Guy Breton, Emmanuelle Brochiero, André Brosseau, Luc Bruneau, Marie-Andrée Bruneau, Jean-François Caillhier, Héroïse Cardinal, Lionel Carmant, André Caron, Georges-Etienne Cartier, John S.D. Chan, Ali Charghi, Bernard Charlin, Suzanne Chartier, Pierre Chartrand, Hui Fang Chen, Véronique Chénier, Jean Louis Chiasson, Jean Luc Choinière, Sylvain Chouinard, Hugo Ciaburro, Richard Clermont, Guy Cloutier, Francine Cloutier-Marchand, Lise Coderre, Christian Cohade, Luchino Cohen, Marie-Pierre Cordeau, Carlos Cordoba, Christine Corriveau, Louis A. Corriveau, Patrick Cossette, Tudor Costachescu, Paolo Costi, Brigitte Côté, Marie-Eve Cotton, Maryse Courteau, François Coutlée, Pierre Coutu, Benoit Coutu, Jacques Couture, Jean Charles Crombez, Alina Czarlinska, André Dagenais, Michelle Dallaire, Pierre Daloze, Patrick D'Amico, Nicole Daneault, Michèle De Guise, Anne De Médicis, Jan De Smet, Denis DeBlois, Jacques Deguise, Faramarze Dehnade, Pierre Del Vecchio, Guy J.T. Delespesse, Benoît Deligne, Daniel Demers, André Denault, Pierre Desaulniers, Valérie Desjardins, Eric Deslandres, Martin Desrosiers, Jean-Claude Dessau, Louis Deumié, Martin Dickner, Manuel Dominguez, Judy Dorais, Guy Drouin, Pierre Drouin, Patrick Du Souich, Normand Dubé, Marc-Jacques Dubois, Benoit Dubuc, Richard Dubuc, Jean Jacques Dufour, Natasha Dufour, Dinh Huy Duong, Annick Dupras, Pierre Duquette, André Duranceau, André Durocher, Jean-Marie Ekoé, Elias El Haddad, Stéphane Elkouri, Jean-Pierre Emond, Jean Éthier, Anna Fabrizi, Hassan Fahmi, Pierre Falardeau, Olivier Farmer, Marc Favreau, Pasquale Ferraro, Marc Filiatrault, Josée Filion, Jean-Guy Fontaine, Joanne Fortier, Geneviève Fortier-Riberdy, Luc Fortin, Marie-Chantal Fortin, Marquis Fortin, Hélène Fournier, Marie-Aline Francoeur, Gilles Frenette, Daniel Froment, François Fugère, Deana Funaro, Louis A. Gaboury, Michel Gagnon, Michel A. Gagnon, Roger Marie Gagnon, Stéphane Gagnon, Dominique Garrel, Michel Gascon, Pierrette Gaudreau, Philippe Gauthier, Richard Gauthier, Parviz Ghadiani, Georges Ghattas, Normand Giard, J. Marc Girard, Catherine Girardin, Marie-France Giroux, François Gobeil, Claude Godin, Isabelle Gorska-Flipot, Francis Gossard, André Gougoux, Nathalie Grandvaux, Jacques Gratton, Ryszard Grygorczyk, Jean Pierre Guay, Jean Gilles Guimond, Deng-Fu Guo, Jolanta Gutkowska, Pavel Hamet, Boulos Haraoui, Jean-François Hardy, Patrick Harris, Ezat Hashim, Janka Havrankova, Marie-Josée Hébert, Joe Helou, Thomas Hemmerling, Yannick Hervieux, Marek Jankowski, François Jasmin, Suzanne Jean, Rita Jean-François, Alphonse Jeanneret-Grosjean, Vincent Jobin, Lyne Jodoin, Marcel Jodoin, France Joyal, Pierre I. Karakiewick, Catherine Kissel, Nadim Korban, Louise Labrecque, Raymonde Labrecque, Malgorzata Labuda, Raymond Lachance, Pierre Lacombe, André Lacroix, Louis Laflamme, Martine Lafleur, Edwin Lafontaine, Salim Lahoud, Daniel Lajeunesse, Michel Lallier, Daniel Lamarre, Maxime Lamarre-Cliche, Raymond Lambert, Richard Lambert, Laurent Lamer, Martin Lamontagne, François Lamoureux, Yves Langelier, Sylvain Lanthier, Jean Laperrière, Lucie Laplante, Réjean Lapointe, Steven Lapointe, Pierre Laramée, François Larivière, Pierre Larochelle, Judith Latour, Yves Latour, Robert Lattik, Annick Lavoie, Louise-Hélène Lebrun, Richard Leclair, Pierre Leclerc, Bernard E. Leduc, Gabriel-Charles Léger, Jacques LeLorier, Robert Lemay, Bernard Lemieux, Claude Lemieux, François Lemire, Marie-Aline Lepage, Sophie Lerouge, François Lespérance, Paul Lespérance, Jean-François Letendre, Jean Léveillé, Michel Léveillé, Renée Lévesque, Julien Lord, Catherine Maari, Pierre Mainville, Samer Mansour, Javad Maomaï, Luc Marchand, Gilles Marciel, Isabelle Marciel, Jean-Jacques Marier, Chantal Marion, Johanne Martel-Pelletier, Elise Martin, Jocelyne Martin, Hélène Masson, Fadi Massoud, Christine Maugard, Pierre Mayer, Marie-Hélène Mayrand, Michael McCormack, Sylvie McKenty, Jeannine Méchaly-Chokron, Anne-Marie Mes-Masson, Hortensia Mircescu, Marie-Josée Miron, Gérard Montagne, Jane Aimée Montgomery, Francine Morin, Richard Morisset, Martin Morissette, Robert A. Moudmijan, Walid Mourad, Nicholas M. Newman, Dang Khoa Nguyen, Tuong-Phong Nguyen, Viet H. Nguyen, Phuc Félix Nguyen-Tan, Stephen Nicolaïdis, Toré André Nielsen, Andreas Nikolis, Grégoire Noël, Nicolas Noiseux, Lyssanne Normandeau, Louis Normandin, Vincent Oliva, Serguei Orlov, Michel Panisset, Benoit Panzini, Michel R. Pâquet, Louis Paradis, Michel Paradis, Louise Passerini, Jean-Pierre Pelletier, Michel Pelletier, Micheline Pelletier, Danielle Pelletier-Léveillé, Adolfo Pérez-de-Léon, Jean L. Perrault, Manuel Perrier, Paul Perrotte, Denis Phaneuf, Denis-Carl Phaneuf, Daniel Pharand, Claude Pilon, Gilles C Plante, Charles D. Poirier, Claude Poirier, Michel Poisson, Claude Potvin, Alexandre Prat, Marc Prentki, Ignacio Prieto, Odile Prossmanne, Diane Michèle Provencher, Nathalie Provost, Michel Prud'Homme, Yves Quenneville, Rémi Rabasa-Lhoret, Farouk Radwan, Eugenio Rasio, Yves Raymond, Jean-Pierre Raynauld, Pascal Reboul, François Reeves, Sammy-Anthony Renda, Geneviève Renier, Éric Rich, Guy Riendeau, Stéphane Rinfret, Alain Rivard, André Robidoux, Pierre Robillard, Pierre Rochette, Michel Roger, Andrée Ross-Chouinard, Danielle Rouleau, Guy A. Rouleau, André Roussin, Nicole Rouvinez-Bouali, Daniel Roy, Isabelle Royal, Fred Saad, Anand Sahai, Pierre Saint-Antoine, Pierre Saint-Denis, Jean Marc Saint-Hilaire, Gilles Saint-Louis, Monique Saint-Martin, Louise Samson, Patricia Santagata, Marie Sarfati, Diane Sauriol, Daniel Savard, Ernesto Luis Schiffrin, Walter Schurch, Mikael Sebag, Rafick-Pierre Sékaly, Jean-Luc Sénécal, Omar Serri, François Sestier, Naglaa Shoukry, Christian Smeesters, Maurice Somma, Jean-Paul Soucy, Gilles Soulez, Elena Spacek, Ashok Srivastava, Edith St-Jean, Irène Stychar, Jean-Claude Tabet, Raymond Taillefer, Ginette Tardif, Daniel Terrault, Patrice Tétreault, Eric Thérasse, Emil Toma, Jacqueline Tousignant, Cécile Tremblay, Chantale Tremblay, Jean-François Tremblay, Johanne Tremblay, Martin Tremblay, Raymond Tremblay, Isabelle Trop, Sophie Turpin, Luc Valiquette, Sophie Vallette-Kasic, Christiane Van Dyke, Paul Van Nguyen, Carlos Vega-Jacome, Bertrand Veilleux, Suzanne Venne, Maurice Verdy, Christelle Veyrat-Durebex, Jean-Pierre Villeneuve, Patrick Vinay, Ramsès Wassef, Florence Weber, Alain Weill, Ewa Barbara Wesolowska, Hugues Widmer, Robert Wistaff, Jianping Wu, Anna Yannopoulos, Muhammad Zafarullah, Shaoling Zang,

croyons que ce site est le seul qui puisse offrir aux patients un centre de soins, de formation et de recherche de calibre international, sécuritaire et accessible à tous.

Pour plus de détails, consultez le www.umontreal.ca.

La ville continue d'avaler les meilleures terres agricoles

CHARLES CÔTÉ

En dépit des mesures de protection du territoire agricole, la ville continue d'avaler les meilleures terres pour la culture au pays, selon une étude de Statistique Canada rendue publique hier.

À coups d'autoroutes, de centres commerciaux et de nouveaux quartiers résidentiels, 1500 kilomètres carrés des meilleures terres agricoles ont disparu au Québec entre 1971 et 2001, selon l'organisme fédéral. C'est trois fois la superficie de l'île de Montréal en 30 ans. Si la ville occupait 7 % des bonnes terres au Québec en 1971, le chiffre atteint 13 %

en 2001. C'est une augmentation de 80 %. Au total au Canada, la ville a grugé 7400 kilomètres carrés des meilleures terres agricoles en 30 ans.

Les constatations de Statistique Canada rejoignent celles de l'Union des producteurs agricoles, selon sa porte-parole, Éliane Hamel. « Historiquement, les gens se sont installés là où les terres agricoles étaient les plus belles et c'est là où l'étalement urbain est le plus intense aujourd'hui, dit-elle. On le voit avec des propositions d'autoroutes, de terrains de golf ou de zones résidentielles. »

Selon l'UPA, chaque année depuis 10 ans, 44 kilomètres carrés de bonnes terres agricoles sont laissés à des

usages non agricoles. « À ce rythme, c'est l'équivalent de la superficie de l'île de Montréal qui est convertie (...) toutes les décennies », affirmait l'UPA en octobre dernier.

Toutefois, la Commission de protection du territoire agricole réfute les conclusions de Statistique Canada. « La zone agricole est pratiquement demeurée inchangée depuis 15 ans », affirme Lévis Yockel, porte-parole de la Commission.

Comment expliquer ces différences ? Statistique Canada tire ses conclusions de l'analyse du Recensement agricole, une enquête réalisée tous les cinq ans, ainsi que d'un inventaire des terres agricoles cultivables datant

de 1982. Cet inventaire a dénombré les terres peu importe leur usage ou leur zonage et les a classées selon leur qualité. Dans bien des cas, ces terres étaient déjà urbanisées.

Selon le classement fédéral, les bonnes terres sont de catégorie 1, 2 ou 3. Ces terres sont propices à la plupart des cultures. Le Québec en compte 24 560 kilomètres carrés, soit seulement 5 % du total canadien. De son côté, la Commission n'a aucun mandat pour apprécier la qualité des terres. Elle ne fait que répondre à des demandes d'inclusion ou d'exclusion au territoire agricole.

Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, croit que les données de la

Commission, « ça camoufle des choses ». « Au total au Québec, on dit qu'on maintient le nombre d'hectares en culture, mais on pige dans les meilleurs sols dans la région de Montréal et on les remplace par des terres en Beauce ou dans le Bas-Saint-Laurent, dit-il. On remplace du 1 par du 5. Dans du 5, on n'est pas capable de faire de la production maraîchère. On tombe dans du foin ou des graminées qui ont une valeur moins grande. »

C'est aussi ce que croit Statistique Canada, qui ajoute que cela aurait même un effet pervers sur l'environnement : sur des terres de moins bonne qualité, on a plus recours aux engrais et aux pesticides chimiques pour obtenir les mêmes rendements.

M. Pellerin voit aussi un autre effet pervers sur l'environnement : en éloignant la production des marchés des grandes villes, on augmente le transport. Il souligne que ces pertes sont évitables. « Il reste pour 40 ans de terrains disponibles pour le développement au Québec dans la zone non agricole », dit-il.

Le solde d'adieu à la Jetta



0\$ **0\$** **0\$**
Première mensualité* Dépôt de sécurité Acompte

0 \$ de frais de préparation et de transport, 0 \$ de taxes sur le climatiseur, 0 \$ de droits sur les pneus neufs, 0 \$ de frais d'inscription au RDPRM et 0 \$ de frais d'administration**

Et à partir de seulement 299 \$ par mois* pour une location de 48 mois.

Les concessionnaires Volkswagen vous offrent cette toute dernière chance de prendre le volant de la Jetta berline sous sa forme actuelle. Et même si on la liquide, la Jetta vous en offre toujours autant avec son moteur passionnant, ses huit haut-parleurs, sa garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de quatre ans ou 80 000 km¹ et sa garantie limitée sur le groupe motopropulseur de cinq ans ou 100 000 km¹. Bref, tout ce qu'il faut pour que vous ne puissiez plus vous en séparer.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?™



1 888 ROULE VW | vw.ca

*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 500 \$ (taxes incluses), 0\$ de dépôt de sécurité et 0\$ d'acompte applicables à la location d'une Jetta berline 2005. **Pour un temps limité, louez une Jetta berline 2005 et ces frais seront assumés pour vous. L'offre de location à 299 \$ par mois s'applique à la Jetta GLS 2005 berline à essence, de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Taxes, immatriculation, assurances et frais de 12 ¢ du kilomètre après 80 000 km en sus. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1^{er} février 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'appliquent qu'aux locations faites à des particuliers. ¹Selon la première éventualité. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

SOUDAN

Pas de génocide, selon l'ONU

Un rapport des Nations unies très attendu par la communauté internationale sur la situation au Darfour, dans l'ouest du Soudan, se refuse à reprendre le terme de génocide pour décrire les violences en cours, a assuré hier le ministre soudanais des Affaires étrangères. « Nous avons vu ce rapport et ils ne parlent pas de génocide » au Darfour, a déclaré à la presse Mustafa Osman Ismail en marge du 4^e sommet de l'Union africaine qui se tient depuis dimanche à Abuja. Depuis deux ans, la région occidentale soudanaise du Darfour est le théâtre d'affrontements entre des rebelles représentant les populations d'origine africaine, qui s'estiment « marginalisées », et les troupes gouvernementales appuyées par des milices arabes, les Djandjawids. La crise a été qualifiée de « génocide » par les États-Unis, malgré les efforts de Khartoum qui qualifie les rebelles de hors-la-loi. D'après AFP

IRAK

Avion de la RAF abattu ?

Les causes de l'accident de l'Hercules C-130 de la Royal Air Force (RAF) qui s'est écrasé dimanche près de Bagdad, tuant 10 militaires britanniques, étaient toujours inconnues hier alors que deux groupes islamistes affirment avoir abattu l'avion, tandis que Londres étudierait plutôt l'hypothèse de l'explosion d'une bombe placée à l'intérieur de l'appareil, selon la presse britannique. Neuf membres de la RAF et un soldat ont trouvé la mort dans la destruction de cet avion, a annoncé hier le ministre de la Défense Geoff Hoon dans un communiqué. Il s'agit de la plus grosse perte en vies humaines pour le Royaume-Uni depuis le début de la guerre en Irak il y a bientôt deux ans, a déploré le chef de la diplomatie britannique Jack Straw. D'après AFP

Des groupes palestiniens armés menacent la trêve fragile

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA – Des groupes armés à Gaza ont menacé hier de reprendre les attaques anti-israéliennes, fragilisant encore plus une trêve informelle et jetant une ombre sur une nouvelle rencontre israélo-palestinienne pour finaliser un transfert du contrôle sécuritaire en Cisjordanie.

Ces groupes, dont la branche armée du puissant mouvement Hamas, ont exigé que l'armée israélienne cesse ses opérations, après la mort d'une écolière palestinienne de 10 ans, Norhan Deeb, tuée selon des sources palestiniennes et l'ONU par des soldats israéliens à Rafah dans la bande de Gaza.

« Huit groupes armés reprendront les attaques contre l'ennemi sioniste s'il poursuit ces agressions contre les Palestiniens », a déclaré un porte-parole des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas.

Dans un communiqué commun publié ensuite à Gaza, ces groupes, dont les Brigades Ezzedine Al-Qassam, les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa, liées au Fatah, et les Brigades Abou Ali Moustapha du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), soulignent qu'« aucune trêve ne peut réussir si l'ennemi ne s'engage pas clairement à cesser ses agressions et à libérer les détenus ».

Le Jihad islamique n'est pas signataire du texte dans lequel les groupes armés affirment qu'ils « ne permettraient pas à l'ennemi sioniste de poursuivre ses agressions quotidiennes » et promettent une « riposte dure ». Le communiqué cite une liste « d'agressions et de violations israéliennes ».

Le décès de l'écolière palestinienne a été suivi de tirs d'obus de mortier par le Hamas sur une colonie juive du sud de la bande de Gaza qui n'a pas fait de victime.

L'armée israélienne a affirmé dans un communiqué que selon les informations préliminaires, il n'y a pas eu de tirs israéliens dans le secteur où la fillette palestinienne est morte. Mais elle a ajouté avoir de-



Des membres de la famille d'une jeune Palestinienne de 10 ans, Norhan Deeb, tuée hier à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, se recueillent près de sa dépouille. Les autorités palestiniennes imputent sa mort à des soldats israéliens postés dans le secteur.

mandé l'ouverture d'une enquête commune avec les forces palestiniennes sur ce décès.

Les tirs d'obus ont constitué la première annonce par le Hamas d'une attaque contre un objectif israélien depuis l'instauration informelle il y a une dizaine de jours d'un cessez-le-feu entre Israël et les Palestiniens à l'initiative du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

Entretiens, le ministre israélien de la Défense Shaoul Mofaz discutait en soirée avec l'ex-ministre palestinien délégué à la Sécurité Mohammad Dahlane à Herzliya, au nord de Tel-Aviv, après une première rencontre samedi, a indiqué un haut responsable palestinien.

Au début de l'entretien, M. Mofaz a demandé que l'Autorité palestinienne agisse immédiatement pour faire cesser les tirs d'obus, selon un responsable israélien, cité par la radio militaire.

MM. Mofaz et Dahlane devaient finaliser un accord sur un transfert des tâches sécuritaires aux Palestiniens dans plusieurs villes de Cisjordanie.

Selon un responsable palestinien, l'armée pourrait se retirer de quatre villes dans les prochaines 24 heures si un accord était finalisé avec M. Mofaz. Il a précisé qu'il s'agissait de Ramallah, Tulkarem, Kalkilya et Jéricho.

Les Palestiniens veulent également qu'Israël se retire de Jénine,

l'un des bastions de l'Intifada, a-t-il ajouté.

Mais selon la radio militaire, le transfert se fera par étapes et non d'un seul coup.

Avant les tirs d'obus et les menaces palestiniennes, M. Abbas, en visite à Moscou, a déclaré qu'il existait « une chance historique pour instaurer la paix » au Proche-Orient et « construire un État palestinien indépendant ».

De son côté, le premier ministre israélien Ariel Sharon a dépêché des émissaires à Washington en vue de l'application en 2005 de son plan de retrait total de la bande de Gaza, malgré les protestations des colons qui ont manifesté en grand nombre dimanche et hier à Jérusalem.

ÉLECTIONS IRAKIENNES

Trop tôt pour connaître le taux réel de participation

ÉRIC MOREAULT
LE SOLEIL

Sans diminuer l'importance et l'impact des élections irakiennes, certains observateurs invitent les gens à prendre les résultats actuels sur le taux de participation avec un gros grain de sel. Car la fiabilité des chiffres qui circulent en ce moment est pour le moins sujette à la circonspection.

« Je suis très prudent avec ces résultats », explique Pierre F. Côté. Selon l'ex-directeur des élections du Québec, tant les médias que les conseillers du président américain, George W. Bush, ont besoin « de résultats immédiats pour crier victoire — ça donne presque l'impression d'un coup monté ».

Une impression que partage Taïeb Moalla. Le journaliste indépendant et analyste du Moyen-Orient constate que « les médias occidentaux reprennent des chiffres sans vérifier, ni avoir de recul. Surtout si on attribue ceux-ci à une source anonyme de la commission électorale irakienne. Je veux bien le croire, mais que ce soit démontré clairement. »

Comment, dit-il, pouvait-on avancer que le taux de participation des électeurs inscrits atteindrait 60 % alors que les bureaux de scrutin étaient encore ouverts ? Surtout qu'il s'agit d'un comptage manuel et non pas in-

formatisé comme en Occident.

Les résultats prendront plusieurs jours à sortir et « pourraient être surprenants », estime pour sa part M. Côté.

On peut en effet questionner la légitimité des informations actuelles : les journalistes circulent peu en Irak et les observateurs internationaux sont... à Amman, en Jordanie ! Pierre F. Côté n'en revient pas. « Je ne comprends pas comment on peut être observateur à l'extérieur du pays. » Même s'il y a des observateurs indépendants issus de la population irakienne, difficile de recouper les informations.

Bref, attendons les chiffres officiels. Surtout qu'il s'agit du taux de participation des inscrits, qu'il faut aussi relativiser, fait valoir Robert Turcotte, un militant qui a séjourné à Bagdad au début de l'invasion américaine. Admettons, pour la démonstration, que 60 % des inscrits ont voté. Si ceux-ci représentaient 40 % de la population en âge de voter (à l'étranger, seulement 28 % des expatriés se sont inscrits sur les listes électorales), on obtient une participation totale de 25 % à ces élections multipartites, les premières en Irak depuis plus de 50 ans. C'est bien, ça dépasse les prévisions, mais ce n'est pas la fin du monde.

Car il y a tout de même une partie

des Irakiens qui ont participé. « Ça reste quand même étonnant compte tenu des risques d'attentats que ça impliquait, mais aussi de la façon dont ça s'est fait », souligne M. Turcotte. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'on finit, aussi incroyable que ça puisse paraître, à s'habituer à vivre malgré les risques mortels quotidiens. « La vie reprend son cours : c'est étonnant comment les gens s'adaptent au danger. (Aller voter) n'est pas nécessairement un exploit puisqu'ils risquent de mourir à chaque moment. »

Et l'empressement des Irakiens à défier le sort, peu importe le nombre qui a voté, n'est pas nécessairement celui qu'on pense, soit l'élection de représentants du peuple. Leur motivation réside dans le fait « de se débarrasser le plus rapidement possible de l'occupation », signale M. Moalla. « Avec l'espoir d'un changement », complète M. Turcotte.

Or tout le monde s'entend pour dire que les Américains ne partiront pas de sitôt, en raison des positions de l'administration de George W. Bush sur l'Iran et sur le conflit israélo-palestinien. « Ça obéit à une logique géostratégique à long terme », croit Taïeb Moalla.

Autrement dit, les élections ne sont pas la panacée, mais un élément parmi d'autres dans une situation extrêmement complexe et délicate.

Du 2 au 6 février, Centre Sport Expo

2890 boul. Dagenais Ouest (sortie 14 de l'autoroute 15) Stationnement gratuit!

RÉNO

DÉPÔT

présente

4^e

Salon

renovation

et

maison neuve

de Laval

ATTRactions SPÉCIALES:

Si ça existait, on l'aurait

Un drôle de musée signé RÉNO-DÉPÔT

Les décors Caméléon

de GERMAIN LARIVIÈRE

Une mise en scène spectaculaire

en collaboration avec le réputé

designer Normand Couture

Le jardin de banlieue de demain

Conçu et réalisé par AMÉNAGEMENT

DENIS en collaboration avec Nadon

Briques et Pierres et Ardoise 55

Spas Illimités

La collection exclusive de

PISCINES VAL-MORIN

Coupon-rabais de \$5 disponible sur www.tqs.ca

PRIX D'ENTRÉE

(taxes incluses)

Adultes: 10 \$

Aînés: 8 \$

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi, jeudi et vendredi 11h à 21h

Samedi 10h à 21h

Dimanche 10h à 19h

En collaboration avec

TQS

105.7

Rythme FM

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Palmarès

des carrières

2005

156 NOMINÉS

50 LAURÉATS

Palmarès

des carrières

2005

VOUS AVEZ LE CHOIX

156 NOMINÉS

50 LAURÉATS

Offert chez

Renaud-Bray

et dans toute librairie.

Septembre

éditeur

Découvrez les valeurs sûres

de la formation et du marché du travail

MONDE

Irak: Allaoui appelle à l'unité nationale



ALEXANDRE SIROS

WASHINGTON – Alors qu'on procédait au dépouillement des votes au lendemain de l'élection irakienne, les dirigeants de ce pays et la Maison-Blanche ont affirmé hier leur volonté d'associer l'ensemble des Irakiens au prochain gouvernement.

Le premier ministre intérimaire irakien, Iyad Allaoui, a lancé un appel à l'unité nationale en affirmant que « les terroristes ont été vaincus » et « savent qu'ils ne peuvent pas gagner » en raison du succès du vote de dimanche.

« Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une nouvelle phase. Tous les Irakiens, qu'ils aient voté ou pas, doivent travailler ensemble pour bâtir le futur de la nation », a affirmé Allaoui lors d'une conférence de presse à Bagdad.

« Le monde entier nous regarde. Comme

nous avons travaillé ensemble hier pour mettre fin à la dictature, travaillons ensemble pour un futur éclatant : sunnites et chiïtes, musulmans et chrétiens, Arabes, Kurdes et Turkmènes », a ajouté le premier ministre irakien.

Lui-même membre de la majorité chiïte du pays, Allaoui a été contacté par le président George W. Bush à la suite du vote. Le sujet de l'unité du pays a été au coeur de leur conversation, a fait savoir hier le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

La prudence est de mise

« Ils ont parlé des moyens de s'assurer que les dirigeants sunnites, par exemple, soient associés à la rédaction de la Constitution et que le gouvernement soit représentatif des Irakiens », a-t-il déclaré. George W. Bush a aussi abordé cet enjeu avec le président intérimaire irakien, Ghazi Al-Yaouar.

Les responsables électoraux irakiens ont prédit hier que le taux de participation sera meilleur que prévu dans les zones peuplées par la minorité sunnite du pays. Il devrait néanmoins être nettement inférieur au taux enregistré ailleurs en Irak.

Il reste qu'on se réjouissait hier aux quatre coins du monde — en demeurant toutefois

prudent quant à la suite des choses — du déroulement du scrutin de dimanche. Tant les dirigeants étrangers favorables à la guerre en Irak que ceux qui s'y opposaient ont convenu que l'événement se veut « un progrès important » pour les Irakiens, a indiqué la Maison-Blanche.

Car Bush a aussi eu l'occasion de s'entretenir hier avec le premier ministre britannique Tony Blair, le président français Jacques Chirac, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui a offert l'aide de son organisation.

Il « a souligné que les Nations unies étaient prêtes à continuer à soutenir les Irakiens, notamment dans leurs efforts pour rédiger une nouvelle Constitution et pour tendre la main à tous les partis pour qu'ils participent au processus politique », a rapporté le porte-parole de la Maison-Blanche.

Quarante-huit heures avant son discours annuel sur l'état de l'Union, Bush vient donc de redorer son blason dans un dossier qui a longtemps été considéré comme son talon d'Achille. Un signe qui ne trompe pas : la plupart des grands quotidiens américains exprimaient hier en éditorial leur satisfaction quant au scrutin irakien.

« Pour l'instant, à tout le moins, les nombreux échecs politiques qui ont marqué le cheminement vers le vote ont été éclipsés par un jour d'élection remarquablement réussi », a par exemple écrit le *New York Times*, un des quotidiens les plus critiques de l'aventure irakienne de l'administration Bush.

Les éditorialistes du *Washington Post* étaient du même avis, affirmant que les Américains ont enfin pu voir pour qui ils se battent : « des millions de gens ordinaires qui ont souffert pendant des années sous une dictature et qui veulent à tout prix vivre dans un pays libre et en paix ».

Le Parti démocrate ne semblait toutefois pas trop désarçonné. Ses leaders, qui ont rencontré la presse hier pour exposer leurs requêtes à l'aube du discours sur l'état de l'Union, ont réclamé un plan clair pour ce qui est de l'Irak.

« Par dessus tout nous avons besoin d'une stratégie de retrait pour que nous sachions ce que signifie une victoire et comment nous pouvons y arriver, a déclaré le leader démocrate du Sénat, Harry Reid. Pour que nous sachions ce que nous avons besoin de faire afin de savoir quand le travail sera terminé. »

Avec l'AFP et AP.

Les tribunaux militaires de Guantanamo jugés inconstitutionnels

MARC THIBODEAU

La Maison-Blanche a perdu une nouvelle manche hier devant les tribunaux américains relativement aux détenus de la base militaire de Guantanamo.

Une juge de la Cour fédérale du district de Columbia a conclu que les personnes incarcérées sur l'île de Cuba dans le cadre de la « guerre au terrorisme » étaient protégées par la Constitution américaine et ne pouvaient être privées de leur liberté sans bénéficier d'un processus judiciaire équitable.

« Bien que cette nation doive sans conteste mener des actions énergiques sous la gouverne de son commandant en chef pour se protéger contre des menaces sans précédent, elle ne peut le faire en niant l'existence des droits élémentaires pour lesquels les gens de ce pays ont combattu et ont donné leur vie au cours des deux derniers siècles », souligne la juge Joyce Hens Green dans une décision de 75 pages.

Elle a souligné par ailleurs que les tribunaux mis sur pied pour examiner le statut des prisonniers, considérés comme des « combattants ennemis » par l'administration du président George W. Bush, étaient « anticonstitutionnels » et devaient être révisés.

Ces tribunaux avaient été mis sur pied l'été dernier en réponse à une décision de la Cour suprême des États-Unis qui reconnaissait aux prisonniers de Guantanamo le droit de contester leur statut devant les tribunaux américains.

Selon la juge Green, ces tribunaux de révision de statut sont inacceptables parce qu'ils ne permettraient pas aux accusés ou à un avocat les représentant d'avoir accès à l'ensemble de la preuve utilisée contre eux.

Le jugement relève aussi que les tribunaux d'examen de statut ont trop souvent basé leurs décisions sur des déclarations que les prisonniers disent avoir faites sous la torture sans se soucier « suffisamment » de leur véracité.

La juge déplore enfin que le gouvernement utilise une définition très large du concept de « combattant ennemi », ouvrant la porte aux abus. Elle note qu'une personne peut être détenue en raison de son association avec des organisations « antiaméricaines », malgré l'absence de preuves démontrant sa participation directe à des actions ciblant les États-Unis.

Les groupes de défense des droits de l'Homme représentant les prisonniers de Guantanamo avaient dénoncé l'été dernier les tribunaux d'examen de statut comme une mesure dilatoire de l'administration Bush contrevenant à l'esprit de la décision de la Cour suprême.

Le président du Center for Constitutional Rights, Michael Ratner, qui avait piloté la cause ayant mené au jugement de la Cour suprême, a salué le verdict d'hier. « La décision de la juge Green est extraordinaire. Elle réaffirme que les détenus de Guantanamo ne peuvent être emprisonnés en marge de la loi, qu'ils ont le droit constitutionnel à un processus judiciaire équitable et que les preuves obtenues grâce à la torture et la coercition ne peuvent être utilisées pour maintenir leur détention », a-t-il indiqué dans un communiqué.

La décision d'hier ne sera pas le dernier mot de l'histoire puisqu'elle survient deux semaines à peine après qu'un autre juge de la Cour fédérale eut conclu, dans une cause similaire, que les détenus de Guantanamo n'étaient pas protégés par la Constitution américaine. Les deux jugements doivent être révisés en appel.

Plus de 550 personnes provenant d'une vingtaine de pays sont actuellement détenues à Guantanamo par les États-Unis. La plupart ont été capturés en Afghanistan à la suite de l'offensive lancée contre le régime des talibans et Al-Qaeda à l'automne 2001.



PHOTO REUTERS

Le président vénézuélien Hugo Chavez, qui fraternise ici avec un paysan dans la ville brésilienne de Lagoa do Junco, au sud de Porto Alegre, était l'un des participants vedettes du Forum social mondial.

Le Forum social mondial se termine par un manifeste des altermondialistes

AGENCE FRANCE-PRESSE

PORTO ALEGRE – La cinquième édition du Forum social mondial (FSM) a connu une participation record de 155 000 personnes à Porto Alegre, au Brésil, où la grand-messe altermondialiste s'est affranchie des slogans pour se concentrer sur les vrais problèmes, selon les spécialistes.

À part une massive marche d'ouverture dénonçant le président américain George W. Bush pour ses « visées impérialistes » en Irak, les actions protestataires (contre les OGM, le mur israélien en Cisjordanie) n'ont pas beaucoup rassemblé.

Pour les spécialistes, c'est un signe de maturation, les militants ayant préféré débattre en profondeur de 11 thématiques (dette et pauvreté, environnement, réforme des Nations unies) en plus de 2000 séminaires, un autre record.

« Le FSM s'est institutionnalisé : c'est l'espace le plus représentatif de la société civile. Son aspiration initiale est devenue réalité et sa capacité de rassemblement n'a pas diminué », a indiqué José Antonio Ocampo, sous-secrétaire général des Nations unies pour l'économie et social.

Le Forum économique de Davos (Suisse) lui a un peu volé la vedette jeudi avec des chefs d'État et des stars comme l'actrice Sharon Stone, venus promouvoir la lutte contre la pauvreté. Mais « c'est parce qu'ils ont de l'argent pour acheter les personnalités », a estimé Candido Grzybowski, co-organisateur du FSM.

« Cela ne me gêne pas qu'ils discutent de

la pauvreté, au contraire, mais c'est nous qui avons lancé cet ordre du jour, obligeant Davos à changer ses priorités », a-t-il dit.

Pour lui, on ne peut pas reprocher au FSM de ne faire que débattre : « Davos discute des mêmes thèmes depuis 35 ans et personne ne le critique. Ils avaient imposé leur vision du monde avec le consensus (credo ultra-libéral) de Washington mais il est totalement remis en cause grâce

« Le FSM s'est institutionnalisé : c'est l'espace le plus représentatif de la société civile. Son aspiration initiale est devenue réalité », a déclaré José Antonio Ocampo, sous-secrétaire général des Nations unies pour l'économie et social.

à nous ».

Le jour où Davos s'inquiétait de la pauvreté, un « appel mondial à l'action » contre ce fléau était lancé jeudi à Porto Alegre par un millier d'ONG, en présence du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva, une initiative inédite au FSM par le nombre d'associations regroupées.

Comme le souhaitait Lula, des ponts ont été lancés entre Davos et le FSM et une réunion de dialogue entre participants des

deux Forum est prévue le 9 juin à Paris.

Signe que nombre d'altermondialistes voulaient des gestes concrets du FSM : des intellectuels ont présenté samedi un « manifeste de Porto Alegre » et la cérémonie de clôture a rassemblé les axes de réflexion dégagés par les participants.

Autre nouveauté : des représentants du FMI et de la Banque mondiale ont participé à un débat controversé sur leur politique d'aide au développement, notamment en Afrique. « C'est un signe qu'on progresse si des gens de la BM et du FMI veulent être ici pour débattre », selon M. Grzybowski.

Selon lui et d'autres organisateurs, cette édition du FSM a permis de préparer de grandes manifestations mondiales. Une mobilisation contre la guerre en Irak est prévue le 20 mars, une en avril contre le libre-échange et une autre en septembre pour la démocratisation de l'ONU.

Pour M. Grzybowski, il est trop tôt pour dire que le FSM est arrivé à maturité : « C'est une petite plante de seulement cinq ans qui grandit, ne produit pas encore de fruits mais fait déjà de l'ombre ».

Selon lui, il n'y a pas d'essoufflement car « il y a tant d'humanité à faire entrer dans le Forum ». En 2006, le FSM devrait avoir lieu dans trois lieux (Amérique latine, monde arabe et Asie) avant une édition inédite en Afrique noire en 2007.

ACTUALITÉS

Les tribulations d’un citoyen aux prises avec le Commissaire à la déontologie policière

JUDITH LACHAPELLE

En 1991, le fils de Jean-Noël Mathieu gagnait des sous en vendant des balles de golf usagées. Quatorze ans plus tard, M. Mathieu est en guerre ouverte contre le Commissaire à la déontologie policière. Il accuse un de ses mandataires de parjure et dit que le Commissaire lui a offert de l’argent pour clore le dossier.

Jean-Noël Mathieu, le Mouvement Action Justice (MAJ) et l’Association des témoins spéciaux du Québec ont réclamé hier une enquête publique sur les agissements du Commissaire à la déontologie policière dans le dossier de M. Mathieu.

En août 1991, le fils de M. Mathieu s’est fait menacer par les propriétaires d’un terrain de golf d’être arrêté par la police parce qu’il vendait des balles usagées. Le garçon, raconte son père, menait son commerce à proximité du terrain de golf. M. Mathieu dit avoir parlé

avec le directeur de police, qu’il connaissait, qui lui aurait assuré que son fils avait le droit de se trouver à cet endroit.

Le 12 août, M. Mathieu accompagne son fils près du golf. Les policiers arrivent. M. Mathieu leur suggère d’appeler le directeur avant de les embarquer. Les policiers n’en font rien et emmènent père et fils au poste. Ils sont finalement relâchés en après-midi, sans qu’aucune accusation ne soit portée contre eux.

Jean-Noël Mathieu dépose une plainte au Commissaire à la déontologie policière contre quatre agents de police de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est débouté en 1993. Les policiers et leur Fraternité poursuivent alors M. Mathieu avec succès : en 2001, M. Mathieu doit leur verser 10 000 \$ en dédommagement.

Mais Jean-Noël Mathieu clame qu’un élément important de la preuve a été falsifié. Devant les tribunaux, les policiers ont fait entendre des enregistrements de conversations entre

M. Mathieu et des policiers. Or, selon M. Mathieu, certains extraits qui lui sont favorables ont été omis, alors que d’autres conversations auraient été montées.

M. Mathieu accuse de parjure l’ingénieur-expert qui a certifié que les enregistrements étaient authentiques.

Devant les plaintes de M. Mathieu, le Commissaire à la déontologie policière a lui aussi demandé une enquête à une firme privée sur l’affaire.

Selon une lettre qu’il a remise aux médias, l’Ordre des ingénieurs enquête également sur l’homme « concernant un mandat d’expertise de bandes magnétiques ». L’ingénieur a agi comme expert dans d’autres procès.

Enquête du Commissaire

Devant les plaintes de M. Mathieu, le Commissaire à la déontologie policière a lui aussi demandé une enquête à une firme privée sur l’affaire. Le

rapport a été remis. « Nous ferons connaître notre décision à M. Mathieu en mars », a expliqué hier à *La Presse* le commissaire, M^e Paul Monty.

M. Monty a également répliqué au fait que M. Mathieu dit s’être fait offrir 25 000 \$ par l’avocat responsable

du contentieux du Commissaire pour « acheter la paix ». M. Mathieu a rencontré l’avocat Michel Maurice en novembre dernier. Hier, il a remis aux journalistes la bande audio ainsi qu’une transcription de cette rencontre où il est effectivement question d’une somme de 25 000 \$ qui pourrait être versée à M. Mathieu.

M. Monty indique que M. Maurice a rencontré M. Mathieu pour connaître le détail de ses plaintes contre le travail de l’ingénieur-expert et celui

des avocats qui ont défendu sa plainte contre le Comité. « C’était dans le but de faire un tour de piste global pour transmettre le dossier, si nécessaire, au ministère de la Justice pour qu’il prenne une décision, si jamais il y avait poursuite. »

« Il n’est pas question de fermer aucun dossier de plainte chez nous en offrant de l’argent », dit M. Monty. Mais si un employé ou un mandataire du gouvernement a commis des erreurs graves, dit M. Monty, il peut arriver que l’État paie pour indemniser les citoyens lésés. Par contre, ajoute-t-il, l’avocat Michel Maurice n’avait pas le mandat de discuter d’une somme à accorder à M. Mathieu.

« La grosse question à se poser est si des citoyens peuvent avoir confiance en des institutions judiciaires pour les protéger quand elles font exactement le contraire ? dit Emmanuel Hudon, du MAJ. Le Commissaire n’a pas le mandat d’acheter la paix. Il a le mandat de servir le citoyen. »

EN BREF

Hillary Clinton s’évanouit

La sénatrice Hillary Clinton, épouse de l’ancien président américain Bill Clinton, s’est brièvement évanouie hier à la suite d’un malaise alors qu’elle prononçait un discours à la chambre de commerce de Buffalo. Peu après avoir interrompu leurs programmes pour annoncer la nouvelle, les chaînes télévisées ont annoncé que Mme Clinton, 57 ans, s’était rétablie et n’avait pas été hospitalisée comme elles l’avaient annoncé dans un premier temps. Selon la présidente de la chambre de commerce Colleen DiPirro, interrogée sur la radio locale WBEN-AM, Mme Clinton avait indiqué avant son discours qu’elle ne se sentait pas bien et qu’elle avait un virus gastrique. d’après AFP

Accident mortel de motoneige

Un motoneigiste de 24 ans a perdu la vie hier après avoir heurté le haut d’un tunnel de béton situé sous l’autoroute 70, à Jonquière, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Jonathan Lacasse est mort sur le coup quand son casque a éclaté en miettes sous la force de l’impact. Le drame s’est déroulé vers 15 h, sous les yeux de deux de ses amis dans un sentier désaffecté. À environ 20 mètres de l’entrée du tunnel, le motoneigiste a amorcé une manœuvre de dépassement pour devancer ses amis qui se trouvaient sur la même motoneige. Un amoncellement de neige agissant comme un tremplin à l’entrée du tunnel a propulsé la motoneige en hauteur. D’après PC

Résultats
TVA, le réseau des trépas

Tirage du
2005-01-31

02	03	05	06	10	16	28	32	34	38
39	44	45	46	48	51	61	64	67	68

Tirage du 2005-01-31

651	4621
-----	------

Tirage du 2005-01-31

NUMÉRO	862046
--------	--------

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

Une réduction des frais se traduit par des rendements supérieurs. À Fidelity Investments, nous avons réduit les frais sur toute notre gamme de fonds. Dorénavant, vous pouvez tirer parti des placements de grande qualité de la plus grande société de fonds communs de placement au monde, et ce à frais réduits. Cela veut dire que vous faites travailler une plus grande partie de votre argent pour vous. Parlez à votre conseiller en placements pour savoir comment Fidelity investit dans votre meilleur intérêt.

www.fidelity.ca



Pour plus d’informations,
communiquez avec votre
conseiller en placements.

Veuillez lire le prospectus d’un fonds avant d’investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR Corp.

Tél.: (450) 465-4078
www.soi-emploi.qc.ca

La force de la réussite

De Soi à l'Emploi

Numéro 1 le matin*



HOMIER-ROY dès **5h**

Réalisation : Stéphane Tremblay



www.radio-canada.ca/bienmeilleur

* Source : sondage BBM réalisé du 6 septembre au 31 octobre 2004. Part de marché francophone du lundi au vendredi de 6h à 9h, marché central, 12 ans et plus.

ÉDITORIAUX

Les lobbies
et le CHUM



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Déclaration habile que celle du ministre de la Santé, Philippe Couillard, au sujet du CHUM : « Mon principal lobby, c'est celui des patients et de la population. » Habile, mais démagogique. Choquante, par surcroît, pour tous ceux qui, pensant aux patients autant que M. Couillard et ses fonctionnaires, font la promotion d'un autre projet que le leur.

Dans l'entrevue qu'il a accordée à *La Presse* la semaine dernière, M. Couillard laisse entendre qu'il est l'objet de « pressions » de la part d'ombrageux lobbies, le mot « lobby » désignant ici exclusivement des gens du milieu des affaires. De quelles « pressions » parle le ministre ? Pourquoi les représentations des gens d'affaires seraient-elles moins légitimes que celles des

L'avis de 400 médecins et chercheurs devrait peser lourd dans le choix du site du nouveau CHUM.

syndicats, des groupes « populaires », ou des soi-disant représentants de la population ?

M. Couillard accrédite la rumeur voulant que des gens d'affaires aient « menacé » de ne pas contribuer à la campagne de financement du CHUM si le site Saint-Luc est choisi, précisant cependant qu'il n'en a pas de connaissance directe, mais seulement par « les journaux » : « Si c'était le cas, ça m'apparaîtrait inapproprié. » Et pourquoi donc ?

C'est M. Couillard qui a exigé des centres hospitaliers universitaires qu'ils aillent chercher au moins 200 millions en capitaux privés. S'attend-il à ce que les personnes sollicitées contribuent des millions à un projet auquel elles ne croient pas ? Il n'appartient certes pas aux gens d'affaires de dicter au gouvernement sa conduite ; mais l'inverse n'est aussi vrai : ce n'est pas à M. Couillard de décider où le secteur

L'UdeM a fort mal défendu son projet. Cela est la preuve d'une stratégie médiatique déficiente, pas d'une faiblesse intrinsèque du projet.

privé va mettre son argent. D'autant plus qu'ici, on parle de dons purs et simples.

Dans toute cette affaire de « lobbies », il en est un dont M. Couillard et les médias n'ont pratiquement pas fait état : les médecins. Plus de 400 médecins et chercheurs du CHUM ont fait part de leur appui à la construction du nouveau

complexe hospitalier sur le site de la gare de triage d'Outremont. Ces gens-là oeuvrent tous les jours à St-Luc, à l'Hôtel-Dieu et à Notre-Dame ; bref, ils connaissent parfaitement la problématique des hôpitaux à Montréal. Les soins, c'est eux ; l'enseignement, c'est eux ; la recherche, c'est encore eux ; et ils n'auraient pas à cœur l'intérêt des patients ? Il nous semble que leur avis devrait peser lourd.

Pourquoi parle-t-on si peu de l'opinion des médecins, de l'Ordre des infirmières, de l'Ordre des optométristes ? Serait-ce parce qu'il est plus facile pour les fonctionnaires et pour la gauche de discréditer des gens d'affaires — « Qu'est-ce qu'ils connaissent là-dedans ? » — que des professionnels de la santé ?

La décision du ministre Couillard de rendre publics les rapports Johnson et Couture/St-Pierre seulement une fois que le choix du site aura été annoncé est également fort décevante. La controverse sur l'emplacement du CHUM est exacerbée depuis des mois par l'absence de données crédibles et indépendantes sur les coûts des différents projets, sur la sécurité des sites, sur les clientèles desservies, etc. En gardant pour lui toutes les données, M. Couillard monopolise des informations qui devraient être publiques. La publication post-facto n'a aucune valeur : une fois la décision annoncée, les études perdront toute pertinence.

Quant à nous, notre position reste la même. Contrairement à ce que plusieurs ont prétendu, *La Presse* ne fait pas la promotion échevelée du site Outremont. Nous estimons que le projet de synergie soumis par le recteur de l'Université de Montréal offre des avantages considérables. Beaucoup l'ont dit, dont le président du c.a. du CHUM et des porte-parole du Parti québécois.

Par conséquent, le gouvernement devrait choisir ce projet, à moins — et cette réserve est capitale — qu'il ne soit démontré qu'Outremont présente des inconvénients majeurs et incontournables au chapitre de la sécurité et des coûts. À ce sujet, les promoteurs du site Outremont n'ont pas répondu de façon convaincante — publiquement du moins — aux inquiétudes soulevées, notamment par l'enquête de nos journalistes André Noël et Pascale Breton. On verra si le recteur Lacroix y parvient aujourd'hui, lors de la conférence de presse qu'il a convoquée.

L'Université de Montréal a jusqu'ici fort mal défendu son projet, face à une opposition beaucoup plus habile. Cela est la preuve d'une stratégie médiatique déficiente, pas d'une faiblesse intrinsèque du projet.

Nous pressons à nouveau le gouvernement de publier sans tarder toutes les études dont il dispose sur le sujet, et de tenir de courtes audiences publiques sur le dossier, avant de prendre sa décision. Puisque M. Couillard se veut le défenseur des patients et de la population, on voit mal suivant quel raisonnement il pourrait refuser de leur fournir toute l'information pertinente et le droit d'exprimer leur point de vue.

montrer fiers et les appuyer.

Comme l'a rappelé M. Rogge, l'organisation des Jeux olympiques est une entreprise périlleuse, et nul doute que la route de Vancouver 2010 est jonchée d'obstacles. Les gouvernements et les médias devront se montrer vigilants pour s'assurer que les décisions sont prises de façon rationnelle et transparente, et que les fonds publics sont bien gérés. À cette heure, il est rassurant de constater que l'organisation dirigée par John Furlong respire la compétence. M. Furlong a déjà, lui aussi, manifesté sa détermination à voir les Québécois participer avec enthousiasme aux Jeux de 2010. Il faut souhaiter que les démarches en ce sens de Vancouver 2010 se poursuivront, et qu'elles seront accueillies ici avec intérêt.

Tout est donc en place pour que, comme le souhaite le président du CIO, l'esprit olympique embrase graduellement le Canada d'un océan à l'autre.

André Pratte

ÉLECTIONS EN IRAK: TAUX DE PARTICIPATIONS DE 60%



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Irak: un scrutin prometteur

Comment rester silencieux au lendemain de cette élection où, malgré toutes les prédictions alarmistes, on a assisté au début du projet démocratique irakien. Pas question de pavoiser, sachant les embûches et les sacrifices qui restent à venir pour ce peuple en marche vers la liberté. La leçon qui s'impose aujourd'hui, c'est que toute réflexion et tout débat sur l'évolution des sociétés qui ne s'appuient pas sur une compréhension large et approfondie de l'histoire, augmentent dangereusement les risques de dérapage de l'opinion publique. La manière dont nos médias et nos analystes ont spéculé sur les résultats de cette élection ne peut pas le montrer plus clairement.

Claude Poulin
Sillery

Quel courage !

Si les informations sont exactes, cette forte participation aux urnes des Irakiens serait un magnifique pied de nez à tous ces commentateurs patentés qui voyaient dans cette élection un exercice inutile, futile, à la seule gloire de ce borné de Bush... Quel courage montré par ces millions d'Irakiens. Quelle leçon donnée aux partisans d'un antiaméricanisme primaire ! Cette élection est un moment important pour la démocratie au Moyen-Orient et dans le monde. Un grand merci aux Irakiens.

Michel Lebel
Entrelacs

De vrais héros

Bravo aux Irakiens. Ils méritent le respect de tout le monde pour leur courage. C'est un excellent départ pour un meilleur futur. C'est un pied de nez à leurs assassins et à ceux qui encourageaient ces derniers. Encore une fois BRAVO à ces vrais héros.

Gilles Fournier

Une leçon pour nous

La menace de voir sa vie démolie en une seconde est-elle la seule façon d'attirer les gens à aller voter ? Ici, là où l'humain est respecté, où rien ne peut venir bouleverser notre vie et voler notre liberté et où chaque humain a droit à sa chance, beaucoup d'entre nous refusons d'exprimer nos idées politiques. Faut-il avoir une arme braquée sur notre tête et risquer de mourir pour qu'enfin nous nous décidions à participer à la démocratie. On diffusait hier plusieurs images d'Irakiens affichant fièrement leur doigt mauve teinté montrant leur participation aux élections. 60 % des Irakiens sont allés voter. Au Canada où notre vie n'est en aucun cas menacée, notre taux de participation tourne autour du même chiffre. Faudrait-il que notre pays soit complètement démolé pour que nous ayons de la volonté. Je voulais seulement exprimer ma gratitude à tous les Irakiens qui ont risqué leur vie pour la démocratie. J'espère, mais je ne suis pas très optimiste, que

ce geste donnera une leçon à tous ceux qui préfèrent rester dans le confort de leur maison les jours de scrutin. Ici, le citoyen est roi, il est écouté, respecté, il peut jouir de la vie, profiter de chaque instant et tenter de changer l'environnement dans lequel il vit. Combien de personnes ont droit à cette chance dans le monde ?

Stéphanie Ménard
étudiante en communication, UdeM

Ne vous en déplaisez...

Victoire de la démocratie ! Après des années de dictature, les Irakiens ont pu enfin voter librement pour élire leurs représentants au Parlement. On a beaucoup parlé de ces élections, des menaces d'attentats des émules d'al Qaeda ; on a beaucoup évoqué le possible boycott de la minorité sunnite et la revanche des Kurdes ou des Chiites. Reste qu'on ne sait rien des candidats en présence. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quel est leur programme politique ? Quel avenir envisagent-ils pour l'Irak et les Irakiens ? Le résultat quant à lui est pratiquement certain ; les Chiites sont sûrs de leur victoire ; les Kurdes peuvent entrevoir la possibilité de créer un Kurdistan autonome ou indépendant ; l'Irak aura vécu. Car si les Occidentaux et en particulier les États-Unis se réjouissent, c'est la sombre perspective d'une désagrégation de l'Irak qui se profile.

Carl E. Arkantz

Aux doigts bleuis de liberté

Depuis que « mon journal *La Presse* » livre une qualité d'images couleur à nous surprendre, il arrive souvent que je découpe soigneusement une photo et l'aimante sur le frigo. Ce matin, j'ai substitué aux ours polaires cette femme voilée au bout de doigt bleui d'un petit bout de liberté.

Elle représente la soif d'une expression personnelle qui donne le courage d'agir : elle a voté. Des analystes de la situation font remarquer que les femmes votantes étaient bien supérieures en nombre aux hommes. Les femmes ont-elles le courage du désespoir ? Une plus grande volonté de liberté ? Comment ne pas leur donner raison ?

L'admiration que je porte à ces huit millions de votants me presse de souhaiter la bienvenue à cette femme voilée tenant du bout des doigts un germe d'autonomie.

C'est une première chez moi



PHOTO ANDREW PARSONS, AFP ©

d'inviter chez moi une musulmane coiffée... À cette saveur de victoire irakienne s'oppose un

gros bourdon fêlé tonitruant « c'est une parodie d'élection », « c'est un leurre de démocratie », « c'est un sauve-la-face de Bush », etc. Je renvoie ces débineurs à ce simple constat. L'aide internationale en situation de crises apporte des biens de première nécessité. Les rations alimentaires ne sont pas des plats sortis de l'Auberge du Pont de Collonges (Paul Bocuse) ; les abris de toile ne se prétendent pas du quatre étoiles. Pourquoi faudrait-il qu'une première expression tendant vers la démocratie occidentale satisfasse les exigences de l'officine de Jean-Pierre Kingsley !

Qui m'aurait dit qu'au jour d'aujourd'hui, de cette guerre de plus en plus fratricide, j'en viendrais à admirer les Irakiens. Espoir et vie, Madame Voilée.

Jacques Ducharme
Repentigny



**IL TRANSPORTE DES GENS
IL PEUT TRANSPORTER UNE SOCIÉTÉ**

Sous tous ses angles, l'aluminium réfléchit. Sa vision est grande, ses visées prometteuses. Il sait inspirer tous les secteurs et ouvre autant d'esprits. Son industrie est depuis longtemps reconnue comme un moteur économique de premier plan : chaque année, nos régions profitent de retombées de plus de 3 milliards de dollars. Recyclable à l'infini, il sait faire briller le Québec à la grandeur du globe.

S'ouvrir à l'aluminium, c'est s'ouvrir à notre avenir.

